Henryk SIENKIEWICZ

Fils bien aimé de sa Patrie,

grand écrivain,

est mort

dans sa 71e année, à Vevey (Suisse)

le 15 Novembre 1916



PROTESTATION

A la date du 5 novembre 1916, les autorités des zones d'occupation du royaume de Pologne ont proclamé des décisions prises d'un commun accord par les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, relatives au sort de la Pologne. Bien que cette proclamation annonce la création future d'un Etat polonais, nous soussignés, Polonais des trois parties de la Pologne, résidant à l'étranger. considérons qu'il est de notre devoir de faire la déclaration suivante, en notre propre nom et au nom de ceux de nos compatriotes à qui il n'est pas possible de s'exprimer librement.

La nation polonaise est une et indivisible. Elle aspire à un Etat polonais constitué des trois parties de la Pologne, et ses aspirations ne sauraient être réalisées sans la réunion de ces territoires morcelés. C'est son édification qu'en premier lieu la Pologne espère de la guerre présente où retentit le mot d'ordre : « Liberté et indépendance des nations. »

La création projetée d'un Etat polonais formé exclusivement des territoires occupés d'une seule fraction de la Pologne, non seulement ne répond pas aux vœux des Polonais, mais au contraire, confirme le partage de leur patrie ; en maintenant la division des forces nationales de la Pologne, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie condamnent à l'impuissance le nouvel Etat, et en font l'instrument de leur politique. Sans prendre d'engagements définis au sujets des droits et prérogatives du futur royaume, les empires du centre accentuent uniquement la dépendance à leur égard. Par contre, ils exigent que la Pologne leur fournisse une armée. Cette armée, subordonnée en qualité de troupes auxiliaires aux forces de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie sera mise au service de leurs desseins, et c'est pour défendre une cause qui n'est pas celle de la Pologne qu'elle sera poussée au combat. Malgré les dehors sous lesquels les puissances du centre cherche à masquer cette mesure, son but est manifestement d'éluder les règles du droit des gens. Seuls les empires du centre en supporteront la responsabilité. Nous considérons les projets militaires de l'Allemagne et de l'Autriche

comme gros de désastres pour la Pologne et leur attitude politique comme une nouvelle sanction de l'œuvre de partage.

Ont signé : Roman Dmowski. Casimir-Mario Dzierzykraj-Morawski, Stanislas Filasiewicz, Wenceslas Gasiorowski, Jean-Jordan Rozwadowski, H. Korwin Milewski, prince Joseph de Kozielsk-Puzyna, Sigismond Laskowski, Jean de Modzelewski, Stéphane Nathanson, Jean Perlowski, Erasme Piltz, comte André de Plater-Syberg, Constantin de Broel-Plater, Jean de Rosen, Maryan Seyda, baron Gustave de Taube, Casimir Woznicki, comte Maurice Zamoyski.

Paris, novembre 1916.

A ce document de la plus haute importance morale — « parfait de mesure et de dignité » — comme dit judicieusement *Le Temps*, nous ne pouvons que donner notre approbation absolue. Chefs de partis, représentant des noms historiques ou simples citoyens, les personnes qui ont signé ce document, toutes ont bien mérité de leur patrie par ce geste de courage civique.

Cette parole salutaire parviendra jusqu'à la conscience endolorie de ceux qui là-bas sous l'invasion teutonne ne peuvent ne pas *subir* sa contrainte, mais qui moins que jamais ne voudront pas l'*accepter*.

La protestation pose un seul principe : que la reconstitution de la Pologne ne peut s'accomplir sans la réunion de ses trois parties, car la nation polonaise est une et indivisible. De ce principe découle la constatation que l'Allemagne et l'Autriche par leur acte ne font que confirmer l'œuvre néfaste de partage et que tout en servant sans scrupules leurs propres intérêts, les empires centraux entraînent la Pologne vers des désastres nouveaux.

Il ne faut pas oublier que ce langage net et ferme est tenu par les personnes qui, non seulement ont leurs biens ou leurs familles dans les pays envahis, mais qui la plupart résident en ce moment dans les pays neutres, où elles ne peuvent ne pas compter avec la retenue à laquelle cette neutralité oblige.

Et nous, nous qui travaillons en France, abrités par le mur invincible de ses fils héroïques, nous inspirant de l'esprit profondément national de cette protestation, nous devons dire toute la vérité sur l'intérêt politique polonais.

« Pas de victoire durable — dit *Le Temps* — sans l'affaiblissement de la Prusse, pas d'affaiblissement de la Prusse sans reconstitution de la Pologne unie. »

Et nous dirons à notre tour : *pas de réalisation de l'avenir polonais sans la ferme volonté des Alliés. Seule la victoire peut donner tout le poids désirable à cette volonté. La victoire des Alliés est donc la condition fondamentale de l'avenir polonais.*

ANTONI POTOCKI.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la communication suivante de la plus grande importance :

M. Jean Smulski, président du département national polonais d'Amérique à Chicago, câble à l'Agence centrale polonaise de Lausanne, que les chefs des organisations polonaises aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, ainsi que le célèbre artiste et patriote polonais J.-I. Paderewski, se joignent à la protestation des politiques des trois parties de la Pologne, publiée le 11 *novembre à Lausanne, contre la proclamation du* 5 *novembre des empires centraux. L'accession des Polonais d'Amérique, formulée en termes énergiques, a été câblée à MM. Asquith, Briand et Boselli*; *elle est publiée dans la presse américaine, soit anglaise, soit polonaise.*

C'est ainsi que s'élèvent contre les projets austro-allemands, non seulement des hommes politiques dirigeants des trois tronçons de la Pologne, qui se sont voués à la cause polonaise à l'étranger, mais encore *les quatre millions de Polonais de l'émigration transatlantique*, représentés par son élite.

DOCUMENTS
relatifs à la
Proclamation du Royaume de Pologne par les Empires centraux

I. — Les Empires centraux et la Pologne.

Le 28 octobre, le chancelier de l'empire a reçu dans la Salle des Congrès de la chancellerie impériale le Dr Brudzinski, recteur de l'Université de Varsovie, M. Lempicki, ancien député à la Douma, M. Chmielewski, vice-bourgmestre de Varsovie, M. Dziezbicki, vice-président provincial, le professeur Samuel Dickstein, le comte Ronikier, président du Comité central de secours, et le prince Radzivill, chef des milices.

Le chancelier a tout d'abord souhaité la bienvenue à la députation polonaise, puis, au nom de cette dernière, le recteur Brudzinski a prononcé l'allocution suivante :

« *Sollicités* (1) d'exposer les vœux des Polonais, nous avons l'honneur de nous présenter devant Votre Excellence. Nous sommes profondément convaincus que seule la création d'un Etat polonais fort, capable de se développer dans tous les domaines, où l'égalité des droits de tous les citoyens soit garantie, peut assurer de solides bases pour une paix durable et donner dans la Pologne, aux puissances qui auront réalisé cette œuvre, une alliée fidèle.

« La guerre qui dure encore ne permet pas peut-être de fonder aujourd'hui un Etat avec des frontières déterminées, vers l'est en particulier. Toutefois les circonstances créées par la guerre commandent impérieusement la promulgation d'un acte par lequel les souverains des puissances centrales proclament et garantissent l'autonomie de la Pologne. Plus tard, dès que les évènements de la guerre le permettront, il faudra passer à la réalisation de cette proclamation d'indépendance afin d'établir l'Etat polonais sur des bases solides et durables. Notre intime conviction est que ce but peut être atteint par les mesures suivantes :

« 1° Nomination d'un régent exerçant pleinement les droits souverains sur le territoire de l'Etat polonais ;

« 2° Suppression de la frontière entre les deux territoires d'occupation en Pologne ;

« 3° Formation d'un Conseil d'Etat provisoire, composé d'éléments indigènes polonais et chargé des attributions suivantes :

« *a*) Elaboration de la Constitution et de projets de loi ;

« *b*) Organisation de l'administration de l'Etat polonais ;

« 4° Création au sein du Conseil d'Etat d'un département mili-

---

(1) Nous attirons l'attention du lecteur à la sécheresse singulière de ce discours. Depuis son premier mot — *sollicités*, ce qui veut dire *contrainte* — il ne révèle aucune trace d'enthousiasme. Ce n'est pas ainsi que les polonais parleraient de la reconstitution de leur patrie, s'ils parlaient avec la foi ! Et encore ce texte « officiel » de discours n'est qu'un faux, comme on va constater plus loin, en comparant cette version avec les rectifications apportées par la presse polonaise.

Note de la Direction.

taire chargé d'organiser la future armée polonaise, à laquelle les légions polonaises serviront de cadres.

« Le dernier acte complétant la création de l'Etat polonais sera la proclamation du roi de Pologne et, comme marque définitive de l'établissement de la Pologne, la fixation exacte des frontières du nouvel Etat lors de la conclusion de la paix. »

Le chancelier de l'empire a répondu :

« Messieurs,

« Je viens d'entendre l'exposé de vos vœux. Ils se rencontrent dans leur but final avec les intentions des deux grandes puissances centrales. Les deux empires alliés, entre les mains desquels la fortune de cette guerre formidable a remis dans une large mesure la possession du sol polonais, ont résolu d'établir un Etat polonais soumis à un roi et doté d'une armée nationale, un Etat étroitement uni aux puissances centrales, notamment au point de vue militaire, un Etat dan les frontières duquel une voie soit frayée aux aspirations polonaises vers une existence nationale et culturelle indépendante.

« Aussi longtemps que fait rage la lutte qui affecte toutes les conditions de la vie, il est impossible de fixer les frontières de cet Etat à peu de mille en arrière du front de combat, et de constituer définitivement cet Etat lui-même. Ce n'est qu'après le rétablissement de la paix que cette œuvre pourra être réalisée et achevée. C'est pourquoi il ne m'est pas possible aujourd'hui de m'expliquer successivement sur chacun des vœux que vous venez de m'exposer en détail.

« Mais depuis plus d'une année que nous administrons une partie de votre pays, vous aurez constaté une chose : nous nous efforçons non seulement de permettre au peuple polonais de reprendre sa vie ordinaire autant que cela est possible au milieu des dures exigences de la guerre, mais aussi par l'établissement progressif d'une administration polonaise, de créer des institutions et de préparer peu à peu des bases ainsi qu'une structure solide pour le futur Etat polonais, en vue du moment où la formation de cet Etat pourra être parachevée.

« Le travail préparatoire à accomplir dès à présent dans ce domaine doit s'exécuter dans une activité commune et une entente réciproque, de même que nos futures relations amicales de bon voisinage trouveront leur objet dans la communauté des grands buts de notre vie nationale, politique et économique.

« C'est avec une entière confiance dans la réussite de cette œuvre que les empires alliés ont pris leur décision. Ils se plaisent à croire que leurs espérances ne seront pas déçues. Nous avons la ferme assurance que les Polonais remettront en toute confiance leur sort entre les mains des deux empires et qu'ils coopéreront eux-mêmes avec nous, côte à côte, a affermir ce qui aura été réalisé et à achever d'accomplir ce qui nous fera atteindre définitivement notre grand but. Que Dieu conduise notre œuvre à bonne fin ! »

Rectification

Lorsque la délégation polonaise se présenta, le 28 octobre, devant M. de Bethmann-Hollweg pour lui faire part des vœux des patriotes qu'elle représentait, le professeur Brudzinski, recteur de l'Université de Varsovie, prononça un discours dont les journaux allemands ont donné, d'après l'agence Wolff, un texte qui, comparé à celui qu'ont publié les journaux polonais qui paraissent en territoire occupé par les Autrichiens, en particulier par la *Gazeta Polska* de Dombrova-Gornicza, est affligé d'omissions, significatives. Voici, d'après ce qu'écrit un Polonais de Rapperswil à la *Nouvelle Gazette de Zurich*, les principales de ces lacunes :

« Après la première phrase de la déclaration faite par Brudzinski : « Invités à exposer les vœux des Polonais, nous avons l'honneur de

paraître devant Votre Excellence... » la *Gazeta Polska* poursuit en ces termes : « *Nous ne sommes pas, il est vrai, les représentants autorisés de la nation polonaise*, parce qu'actuellement, en temps de guerre, il est impossible de former une telle représentation. Nous croyons cependant être autorisés à exprimer au nom de la nation polonaise son aspiration inébranlable au rétablissement d'un Etat polonais indépendant. »

Plus loin, cette autre phrase est absente du texte de l'agence Wolff : « Les contrées polonaises conquises dans l'est permettent actuellement aux puissances centrales de rétablir de nouveau notre Etat ; sa « restitution » — nous osons le prétendre — se trouve en harmonie avec les intérêts de ces deux puissances ; elle sera en même temps l'acte de justice que réclame l'Histoire. »

La phrase de l'agence Wolff : « Cependant les circonstances créées par la guerre exigent impérieusement la publication d'un acte d'Etat par lequel les souverains des puissances centrales proclament et garantissent une Pologne autonome (*selbstœndig*) » a la teneur suivante dans le texte polonais de la *Gazeta Polska :* « Cependant les circonstances créées par la guerre exigent impérieusement la publication d'un acte d'Etat par lequel les souverains des puissances centrales *reconnaissent une Pologne indépendante* (*unabhœngig*), *le proclament et donnent leur garantie dans ce sens.* »

(*Gazette de Lausanne.*)

La Proclamation

Le gouverneur de l'occupation allemande et autrichienne en Pologne russe a rendu officielle le 5 novembre 1916 la proclamation de soi-disant autonomie polonaise octroyée par les empires coalisés.

On remarquera que cette mesure, dont l'Allemagne et l'Autriche vont s'efforcer de faire grand état, ne s'applique qu'aux Polonais de Russie ; elle ne change rien au régime des Polonais de Prusse. La nouvelle organisation à l'allemande laisse la Pologne démembrée : la proclamation adressée à toute la nation polonaise par le grand-duc Nicolas, au nom du tsar, et confirmée à plusieurs reprises par le gouvernement impérial, promet la réunion de la Pologne intégrale.

Les Polonais, par les organes les plus autorisés de leur nationalité, ont marqué leur confiance dans la parole du star Nicolas II et leur défiance pour les intentions des empires coalisés, surtout de l'Allemagne, où le sort des sujets polonais est une oppression matérielle et morale sans nom.

Le document de dérisoire autonomie qu'on va lire n'est précis que pour un point : la Pologne, en échange d'un mot, doit fournir une réalité, et quelle réalité : une armée polonaise destinée à combattre d'autres frères polonais qui servent dans l'armée russe !

Voici le texte de la proclamation édictée par le gouverneur de l'occupation en Pologne russe :

« Leurs Majestés l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, et l'empereur d'Allemagne, mus par une ferme confiance dans la victoire définitive de leurs armes et inspirés du désir de préparer un avenir heureux aux régions polonaises arrachées à la domination russe au prix de lourds sacrifices, se sont mis d'accord pour créer dans ces régions un Etat autonome sous la forme d'une monarchie héréditaire constitutionnelle.

« La désignation plus exacte des frontières du royaume de Pologne demeure réservée.

« Le nouveau royaume trouvera dans ses relations avec les deux puissances alliées les garanties nécessaires pour le libre développement de ses forces et dans son armée particulière revivront les célèbres faits d'armes des armées polonaises des temps passés, ainsi que le

souvenir des braves combattants polonais de la grande guerre actuelle.

« L'organisation, l'instruction et la direction de cette armée seront réglées d'un commun accord entre les monarques alliés.

« Ces derniers désirent ainsi exaucer les aspirations d'autonomie et de développement du royaume de Pologne, en tenant compte comme il convient des circonstances politiques générales de l'Europe comme de l'intérêt et de la sécurité de leurs propres Etats. Les grandes puissances voisines à l'ouest du royaume de Pologne verront avec joie se créer et prospérer à leur frontière orientale un Etat libre, heureux et satisfait de sa vie nationale. »

Le gouverneur général.

La publication a lieu à Varsovie et à Lublin.

Un Rescrit de l'empereur d'Autriche

La *Gazette de Vienne* (officielle) publie le rescrit impérial suivant :

« Mon cher docteur Kœrber,

« Dans le sens des arrangements que j'ai pris avec S. M. l'empereur d'Allemagne, il sera formé des territoires polonais arrachés par nos vaillantes armées à la domination russe un Etat autonome sous forme de monarchie héréditaire constitutionnelle. A cette occasion je songe, avec émotion aux preuves nombreuses de dévouement et de fidélité qui m'ont été fournies dans le cours de mon règne par le pays de Galicie ainsi qu'aux grands et lourds sacrifices que ce pays a eus à supporter dans l'intérêt de la défense victorieuse des frontières orientales de l'empire, à cause de sa situation exposée aux attaques très violentes de l'ennemi. Ces sacrifices lui donnent droit à ma bienveillance. En conséquence, ma volonté est qu'au moment où le nouvel Etat sera constitué, le pays de Galicie reçoive dans la même mesure le droit, autant que cela sera compatible avec son appartenance à l'ensemble de l'Etat et avec sa prospérité, de régler lui-même ses propres aspirations en vue du bien être national et économique de la population galicienne.

« En vous faisant ainsi connaître mon intention, je vous charge de préparer et de me présenter les projets nécessaires pour les réaliser conformément à la loi.

« A Vienne, le 4 novembre 1916. »

Contresigné : KŒRBER.

Premier commentaire teuton

Journal Suisse, 19 novembre 1916 :

A la Chambre des députes de Prusse, une motion des conservateurs, conservateurs-libéraux et nationalistes-libéraux a été déposée, disant :

La Chambre des députés espère fermement que, lors du règlement définitif des conditions du nouvel Etat polonais libérant sa situation culturuelle et nationale, des garanties militaires, économiques et politiques durables et efficaces seront assurées à l'Allemagne dans le Royaume de Pologne.

La Chambre des députés déclare dès aujourd'hui impossible une réglementation de la politique intérieure dans les Marches orientales allemandes qui porte préjudice d'une manière quelconque au caractère allemand des provinces orientales, unies indissolublement à l'Etat prussien et indispensables pour son existence, ainsi que pour la puissance de la Prusse et de l'Allemagne.

C'est avec cette opinion parlementaire que se trouve intimement d'accord le gouvernement prussien.

II. — Les Déclarations russes

Une dépêche de Nicolas II

Le tsar a adressé du quartier général au Conseil d'Etat un télégramme le remerciant de ses sentiments patriotiques et de l'empressement unanimement formulé de tout sacrifier pour la victoire finale. Le tsar dit :

Je crois fermement que nous réaliserons par les efforts héroïques de notre armée et celles alliées les problèmes historiques de la Russie et ceux des peuples luttant avec elle.

Le Temps, 19 novembre 1916.

Communiqué officiel du gouvernement impérial russe

I

Les gouvernements allemand et austro-hongrois, profitant de l'occupation temporaire, par leurs armées, de parties du territoire russe, ont proclamé la séparation des régions polonaises de l'empire de Russie et leur constitution en État indépendant.

Nos ennemis ont pour but évident d'effectuer dans la Pologne russe la levée des recrues pour compléter leurs armées.

Le gouvernement impérial voit dans cet acte de l'Allemagne et de l'Autriche Hongrie une nouvelle et grossière infraction par nos ennemis aux principes fondamentaux de droit international qui défendent de forcer la population des territoires occupés militairement à lever les armes contre leur propre patrie. Il considère cet acte comme nul et non avenu.

La Russie, depuis le début de la guerre, s'est déjà prononcée deux fois sur le fond de la question polonaise. Ses intentions comportent la création d'une Pologne entière englobant tous les territoires polonais et qui jouira, la guerre terminée, du droit de régler librement sa vie nationale, intellectuelle et économique sur les bases d'une autonomie sous le sceptre des souverains russes et en conservant le principe de l'unité d'Etat.

Cette décision de notre auguste maître reste inébranlable.

II

Les représentants diplomatiques russes sont instruits qu'ils doivent remettre, au sujet de l'acte austro-allemand, la communication ci-après aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités :

Veuillez adresser au Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité la communication ci-dessous :

« Je suis chargé par mon Gouvernement de porter à la connaissance de Votre Excellence ce qui suit :

« Au mépris du droit des gens, les autorités militaires allemandes et austro-hongroises de Varsovie et de Lublin viennent de proclamer que les provinces russes de Pologne formeraient à l'avenir un État séparé.

« Le gouvernement impérial de Russie proteste contre cet acte constituant une nouvelle violation des conventions internationales solennellement jurées par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, et le déclare nul et non avenu. Le Gouvernement déclare que les

provinces du royaume de Pologne n'ont pas cessé de former une partie intégrante de l'empire de Russie et que leurs habitants sont liés par le serment de fidélité qu'ils ont prêté à Sa Majesté l'empereur, mon auguste maître. »

Le Temps, 17 novembre 1916.

La Question polonaise au Conseil de l'Empire

Le Conseil de l'empire a repris sa session. Dans une allocution inaugurale, le président, M. Goloubef, a déclaré que toutes les pensées de la nation, tous ses efforts doivent être concentrés vers la défense nationale.

Un membre du conseil, M. Tschebeko, a lu ensuite une déclaration sur la question polonaise.

« Les mains ensanglantées de l'ennemi invétéré de la Pologne, a-t-il dit, lui tendent maintenant une fausse indépendance ; mais le peuple polonais ne voudra pas être dupe d'un jeu aussi indigne et le question polonaise sera résolue par la victoire des alliés et la restauration complète de la Pologne libre. »

Un autre membre du Conseil, M. Tscheglovitof, parlant au nom du groupe de la droite, a déclaré alors :

« Il n'y a pas de parole pour exprimer l'indignation qu'on éprouve devant la pénible épreuve qu'inflige à la Pologne un ennemi cruel, au mépris de tout ce qui est sacré. Dans ces jours d'épreuve, l'appel chevaleresque que le généralissime (grand-duc Nicolas) a adressé sur l'ordre de l'empereur, le 14 août 1914, aux Polonais dut rayonner lumineusement dans les cœurs des Polonais qui se trouvaient dans les camps ennemis. C'est alors que retentit le premier, le véritable appel qui invitait les Polonais à s'unir sous le sceptre du tsar de Russie. Les événements de la première année de la guerre ont rendu impossible la réorganisation de la Pologne russe. Néanmoins, sous le tonnerre des canons, la Pologne a reçu, d'ordre de l'empereur, son autonomie municipale.

« Les cœurs polonais doivent bannir tout soupçon que leur résurrection ait pû être retardée intentionnellement. L'indépendance annoncée par les gouverneurs généraux allemand et autrichien conduit au tombeau les Polonais par une voie qu'ils devront parcourir dans un fleuve de sang.

« Leur salut est dans les mains de l'empereur de Russie, défenseur traditionnel des Slaves. La solution de la question polonaise ne peut sortir que de la bienveillance magnanime du tsar.

« La Russie n'oubliera pas que la Pologne russe fut la première à résister à la poussée ennemie, que les femmes et les enfants polonais jonchaient de fleurs la route des troupes russes.

« Nous autres, Polonais, nous mettons toutes nos espérances, non dans les déclarations de nos ennemis, mais dans la débâcle des spoliateurs de l'Europe. Nous n'attendons le salut de la Pologne que de la fermeté raisonnable des Polonais de Russie, de la puissance des baïonnettes russes dirigées par l'auguste chef de notre vaillante armée. »

Les autres orateurs se sont exprimés en termes analogues.

A l'issue de la séance, le ministre de l'Intérieur, M. Protopopof a fait, au nom du Gouvernement, une déclaration au sujet des discours prononcés sur la question polonaise. M. Protopopof a dit que la politique du gouvernement actuellement comme auparavant reste immuablement basée sur l'appel du généralissime et sur le discours prononcé en 1915 par l'ancien président du conseil, M. Goremykine. Le Gouvernement s'en tient d'autant plus fermement à cet appel que le sang des peuples frères a été versé sur le même champ de bataille pour la même cause sainte de la défense de l'intégrité de

l'empire du tsar contre les attentats d'un ennemi cruel qui méconnaît toute liberté et toute justice.

III. — Les Déclarations des Alliés.

A l'issue de la conférence des alliés, M. Aristique Briand, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères, et M. Asquith, premier ministre de Sa Majesté britannique, ont adressé le télégramme suivant à S. Exc. M. Sturmer, président du Conseil et ministre des Affaires Etrangères de S. M. l'empereur de Russie :

Réunis à Paris en conférence, nous avons pris connaissance avec la plus vive satisfaction de la déclaration publiée le 14 novembre dernier dans la presse russe et par laquelle le gouvernement impérial, constatant la nouvelle violation du droit des gens et des conventions internationales commise par l'Allemagne et par l'Autriche-Hongrie, proteste contre leur prétention de créer un Etat nouveau sur un territoire momentanément occupé par elles et de lever une armée parmi la population de ces régions.

Nous nous félicitons hautement de voir que, déjouant les machinations de nos ennemis et mettant en pleine lumière le caractère illusoire de leurs promesses, la Russie, après avoir dès le début de la guerre donné aux peuples qui habitent toutes les terres polonaises des assurances conformes à leurs espérances séculaires, renouvelle solennellement l'inébranlable décision annoncée il y a plus de deux ans, au nom de Sa Majesté l'empereur, de réaliser leur autonomie.

Nous nous réjouissons sincèrement des généreuses initiatives prises par le gouvernement de Sa Majesté l'empereur de Russie en faveur d'un peuple auquel nous attachent d'antiques sympathies et dont l'union restaurée constituera un élément primordial du futur équilibre européen. Nous sommes heureux de nous solidariser entièrement avec les vues dont le gouvernement impérial entend assurer la réalisation, au bénéfice du noble peuple polonais.

Le Temps, 18 nov. 1916.

Aristide Briand,
président du conseil des ministres.
H. H. Asquith,
premier ministre de la Grande-Bretagne.

Le gouvernement italien adhère à l'opinion des alliés. Comme hier MM. Briand et Asquith, le premier ministre italien, M. Boselli, a adressé au premier ministre russe, M. Boris Sturmer, la dépêche suivante :

Je m'associe de grand cœur à la communication qui vous a été adressée de Paris, au sortir de la conférence des alliés, par mes collègues les présidents du conseil MM. Briand et Asquith à propos de la prétention de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie de créer un Etat nouveau sur le territoire polonais qu'elles ont momentanément occupé.

La nation italienne a toujours nourri des sentiments de vive sympathie à l'égard du peuple polonais, et nous avons pleine confiance que la victoire des armées alliées déjouera le plan illusoire formé par nos ennemis, au mépris du droit international et des conventions en vigueur.

Le gouvernement royal ne peut qu'applaudir aux déclarations déjà faites par le gouvernement impérial garantissant l'autonomie de tous les peuples polonais réunis qui a été l'idéal séculaire de cette noble nation. *Le Temps*, 19 novembre 1916.

IV. — Les Protestations polonaises.

Le leader du groupe polonais, M. Harousevicz, lit à la Douma la déclaration suivante :

« Au moment où la guerre bat son plein, les puissances allemandes ont eu l'audace d'anticiper sur les destins non seulement de la Pologne, mais de toute l'Europe centrale.

« Le royaume polonais créé par les Allemands dépendra, sous bien des rapports, des puissances allemandes. Il sera certainement une arme pour l'impérialisme germanique.

« Les provinces polonaises de la Prusse, ce berceau du peuple polonais, sont condamnées à une germanisation implacable ultérieure. La Galicie reste au pouvoir des Habsbourg, et sous prétexte d'autonomie, privée de toute influence sur la vie intérieure de l'Autriche.

« Le peuple polonais ne consentira pas à cette solution allemande de la question qui contredit toutes ses aspirations, dont le but est la résurrection de toute la Pologne, résurrection que la guerre actuelle a transformée en certitude.

« Nous protestons énergiquement contre cet acte allemand, qui accentue le partage de la Pologne et tend à empêcher la nécessité historique de l'union polonaise, laquelle est impossible sans Cracovie, Posen, la Silésie et la mer polonaise.

« Les conséquences de l'acte allemand menacent de défigurer la véritable volonté du peuple polonais. Cet acte cherche évidemment à créer un conflit et à justifier, aux yeux du monde civilisé, un recrutement révoltant.

« Nous sommes sûrs que dans cette circonstance tragique, le peuple polonais ne sera pas abandonné, que l'acte des empires allemands ne restera pas sans réaction, que la Russie et les puissances alliées protesteront devant le monde, et que la question polonaise sera résolue en entier. » *Le Temps*, 16 novembre 1916.

Le Cercle parlementaire polonais de Berlin se prononce pour l'indivisibilité de la Pologne

Au cours des débats sur la censure au Reichstag, M. Ladislas Seyda, vice-président du Cercle polonais, a fait remarquer que les Allemands se plaignent de ce que certains de leurs journaux ont été suspendus pendant quelques jours. Or, la presse polonaise est soumise à des vexations incomparablement plus rigoureuses. Le journal *Lech*, par exemple, a été complètement supprimé. Il est même interdit à la presse de la Prusse polonaise de reproduire des extraits de certains journaux allemands au sujet des persécutions dont sont victimes les Polonais. On lui défend d'encourager les parents à apprendre à leurs enfants à lire et à écrire en polonais. Il n'a pas été permis de mentionner à propos d'un soldat polonais tué sur le front qu'il appartenait à la Société nationale de gymnastique des Sokols.

Mais c'est surtout dans les questions concernant le Royaume de Pologne (Pologne russe) que la manière d'agir de la censure est caractéristique. Naguère, les feuilles publiques ont annoucé l'inauguration du semestre d'hiver à l'Université de Varsovie. Comme à ce

propos, une de ces feuilles avait rapporté le discours prononcé à cette occasion par M. le chanoine Szlagowski, la censure a biffé le passage suivant : « Le droit à la science maternelle, à la langue maternelle est notre droit le plus sacré, jamais oublié, jamais périmé dont nul ne saurait nous dépouiller, et auquel nous-mêmes ne pouvons renoncer. C'est un droit à la vie qui vient de Dieu, comme le droit au soleil qui brille sur nos têtes, à l'air que nous respirons ».

Chaque fois qu'en Pologne allemande, on veut toucher à la question de l'avenir de la nation polonaise, la censure accumule les difficultés. Il n'est pas permis de parler de la renaissance de la nation polonaise. Il n'est pas permis de faire usage de l'expression « Royaume de Pologne », souvent même le mot « Pologne » est prohibé.

En présence de ces procédés, comment se présente la question ? Il est hors de doute, que *les Polonais de l'Empire d'Allemagne font partie intégrale de l'ensemble de la nation polonaise* qui compte plus de 20 millions d'âmes, et dans l'enceinte de ce Parlement, avant et pendant la guerre, nous avons à plusieurs reprises exprimé le sentiment de *l'unité nationale de tous les Polonais.*

Si actuellement, on dit souvent que les empires centraux se proposent de résoudre la question polonaise, il n'est pourtant pas possible de nier que *nous aussi, à titre de fraction de la nation polonaise*, ne soyons vitalement intéressés à savoir de quelle manière doit être effectuée cette solution. (Vifs applaudissements sur les bancs des Polonais et des socialistes).

On ne peut pas appeler à résoudre la question polonaise *une fraction seulement* de la nation *sans tenir compte* en même temps *d'une autre fraction*, comme si pour celle-ci la question polonaise n'existait aucunement.

Mais nous reviendrons plus longuement là-dessus lorsque le moment en sera opportun. (Vifs applaudissements sur les bancs des Polonais). (*Agence Polonaise de presse*).

Protestations de Polonais socialistes

Le *Berner Tagwacht* publie une longue déclaration des représentants à l'étranger du comité de la Sozialdemokratie du royaume de Pologne et de Lithuanie et du comité central du parti socialiste polonais aux travailleurs internationaux, protestant contre la proclamation austro-allemande relative à la Pologne et disant notamment :

« La seule chose visible aujourd'hui, c'est que l'objet de toute l'entreprise est une razzia de recrues pour combler les terribles vides que la guerre a faits dans les rangs autrichiens, allemands, bulgares et turcs ; ils doivent être comblés par la chair à canon des Polonais et seulement lorsque des milliers de nouveaux cadavres polonais couvriront les champs de bataille, les gouvernements allemand et autrichien pourront décider quels princes de la dynastie des Wittelsbach, des Cobourg ou des Wied pourront prendre place au trône nouvellement élevé.

« La liberté de la Pologne demeure une moquerie sanglante. Le manifeste qui libère la Pologne se tait sur le sort de la population polonaise prussienne ; la Galicie doit être changée en Croatie autrichienne. On abandonne le pays, ruiné par l'invasion et la guerre, à son propre sort ; on l'exclut du Parlement de l'empire pour faciliter l'oppression des Tchèques par la majorité des Autrichiens et des Allemands. C'est l'œuvre de l'autocratisme le plus outrancier. Les cercles qui envoient les recrues polonaises aux Bethmann et aux Hindenburg et les font passer pour les représentants de la nation polonaise sont de misérables agents du gouvernement prussien. La force brutale est la seule base de cette œuvre de prétendue libération.

ADRESSE

des Femmes polonaises à Charles Richet

Membre de l'Institut, Président de la Ligue pour la Pologne libre.

Nous recevons de l'illustre savant et patriote français la lettre suivante qui accompagne le document si intéressant, témoignage collectif des sentiments polonais vis-à-vis de la France.

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de m'adresser à vous, pour que je puisse remercier de leur délicate attention les femmes polonaises exilées à Moscou qui m'ont, par la très obligeante entremise du général Pau, remis l'adresse suivante.

ADRESSE DES FEMMES POLONAISES
A
CHARLES RICHET

Maître,

Femmes de Pologne, échouées à Moscou, mères, épouses, sœurs et filles de tant de combattants sur tous les champs de bataille de l'Europe, nous élevons la voix pour payer une grande dette de gratitude. Nos cœurs et toutes nos pensées sont allées vers vous, illustre citoyen français, noble représentant du beau pays qui fut notre seconde patrie pendant les dures années de l'exil, et qui maintenant nous donne le champion de notre cause. Nous vous remercions de loin pour l'élan de votre sympathie et nous étendrons notre reconnaissance à tous les éminents Français qui forment sous votre présidence la ligue pour le rétablissement de la Pologne. Depuis si longtemps nous avons vécu de luttes désespérées pour reconquérir notre liberté. A présent, c'est la désolation des combats fratricides que la plus cruelle des destinées impose à notre nation. Nous en appelons à toutes les mères. Ce qui nous soutient, c'est la foi que l'excès même de notre malheur finira par provoquer le miracle appelé de tous nos vœux. L'humanité s'en est enfin émue, et rien n'arrêtera le sentiment de justice en marche. Nous n'avons jamais douté de la France, notre grande sœur à laquelle nous avons voué le plus fidèle des amours. Nous l'avons bien aimée, cette France merveilleuse, source de la beauté, et foyer de l'enthousiasme, ce berceau des idées généreuses acclamées par tous les peuples de la terre. Maître, dites aux héros de Verdun qui soutiennent depuis plus de cent jours le plus glorieux siège de l'histoire, que c'est depuis plus

de cent ans que nous défendons la forteresse de notre nationalité distincte et de notre idéal polonais. A la France qui assura les Droits de l'homme la gloire de mener aujourd'hui les peuples alliés au triomphe du droit des nations dans toute sa plénitude.

A vous, maître, l'honneur insigne d'avoir réveillé la grande idée vibrante dans le mot d'ordre : Polonia Rediviva !

Cet envoi, signé par des milliers de noms, les uns glorieux, les autres obscurs, tous touchants par leur sincérité et par leur foi, m'a donné une des plus nobles et des plus douces émotions de ma vie.

Mais, vraiment, je n'ai pas mérité ce grand honneur. J'ai dit ce que je pensais, et tout ce que je pensais, voilà tout.

Le grand crime du XVIIIe siècle fut l'écrasement de la Pologne. Il ne faut pas que le XXe siècle commette la même criminelle erreur. C'est tellement évident qu'il est presque inutile de le dire.

Et pourtant, dans le désarroi universel des consciences, qui donc ose maintenant, en toute franchise, proclamer cette vérité nécessaire ? Il faut que la Pologne soit libre ; toute, toute la Pologne depuis la Baltique jusque aux Carpathes. Il faut que la Vistule soit un fleuve polonais, et exclusivement polonais. Sans cela l'Europe est condamnée à des déchirements toujours renaissants.

A toutes les femmes généreuses de la chère Pologne, dont la foi patriotique n'a pu être ébranlée par les persécutions et les douleurs, je promets solennellement de consacrer tous mes efforts à la noble cause que'lles défendent, l'indépendance de leur patrie unie et libre.

CHARLES RICHET.

Marian HIMNER,

Volontaire polonais.

Rendant ici hommage à la mémoire de celui qui fut soldat de la bonne cause, à notre jeune ami Marian Himner, volontaire polonais, nous voulons associer son nom à l'anonymat glorieux de ses deux milles frères d'armes — jeunes savants ou artistes, ouvriers ou artisans polonais. Que le mérite personnel de celui dont nous inscrivons aujourd'hui le nom sur un tableau d'honneur puisse faire mieux comprendre et aimer les âmes généreuses et ardentes de toute cette jeunesse polonaise qui d'un libre élan est venue se ranger à côté des défenseurs de la France!

N'est-ce dans la même pensée que sont conçues les pages émouvantes de cette pieuse épitaphe, écrite par M. Edmond Pottier, grand savant au noble cœur français.

Peu de lecteurs sans doute connaissent le nom que nous inscrivons ici comme une pieuse épitaphe sous laquelle repose un des meilleurs enfants de l'héroïque Pologne. Ce qui fait la grandeur d'un pays, — la guerre actuelle en fournit chaque jour la preuve — ce n'est pas tant l'éclatante renommée des hommes qui occupent le premier plan et dont les noms courent de bouche en bouche ; c'est surtout la foule des dévouements obscurs, des bons serviteurs qui vivent et meurent pour lui, sans récompense publique, satisfaits d'avoir fait à la patrie le don généreux et anonyme de leur être tout entier. Marian Himner fut un de ceux-là. Cette notice a pour but de rappeler à ses amis — trop imparfaitement — ce qu'il fut, ce qu'il promettait d'être, avec la force naissante de sa personnalité originale.

J'ai eu peu de relations avec Himner avant la guerre. Je savais qu'il suivait nos cours à l'Ecole du Louvre ; il était venu me demander plusieurs renseignements pour la thèse de doctorat qu'il préparait et je lui avais procuré quelques photographies. En 1913, il passait à la Sorbonne son examen et il était reçu docteur de l'Université de Paris pour l'archéologie. Le jury, présidé par M. Maxime Collignon, fut frappé des qualités d'érudition et d'observation que révélait ce gros mémoire, accompagné de nombreuses planches, croquis et photographies, et il lui décerna une mention.

Ce travail est intitulé : *Etudes sur la Civilisation prémycénienne dans le bassin de la mer Noire, d'après des fouilles personnelles.* Il serait très regrettable que la publication n'en fût pas faite quelque jour, quand les circonstances le permettront, car la science archéologique et la réputation du savant polonais y gagneront toutes deux. L'auteur y rend un hommage reconnaissant à deux de ses concitoyens qui l'ont généreusement aidé de leur appui efficace : M. Majewski, de Varsovie, et M. Rusiecki. Il explique comment il a profité aussi des recherches antérieures de Hwojka dans le bassin du Dniestr, de Hœrnes, d'Hubert Schmidt, de von Stern, en Roumanie et en Bessarabie. Mais, le premier, il a précisé la date de ces antiquités et signalé leur importance pour l'histoire des origines de la région polonaise. Il montre, par des comparaisons avec l'art industriel de tous les pays balkaniques qu'il rattache à la grande famille issue de la source orientale, que dès le second millénaire avant l'ère chrétienne, le contact existait entre les artisans de ces contrées occidentales et l'Asie; l'époque du néolithique récent marque le plein épanouissement de cette civilisation déjà florissante. C'est une synthèse remarquable, terminée par une conclusion neuve et hardie. Dans cette œuvre de débutant on sent déjà une grande maturité d'esprit.

La guerre éclata. Je n'avais plus de nouvelles de notre élève et je le croyais reparti pour son pays, aux premières heures de la mobilisation. Vers la fin de 1914, après les grandes batailles de la Marne et de l'Yser, je le retrouvai tout à coup sous l'uniforme français. Resté à Paris et coupé de toute communication avec les siens, il avait jugé que son devoir immédiat était de combattre sur n'importe quel front et il s'était enrôlé dans la légion polonaise. La vie lui fut d'abord très dure au milieu de ces hommes aux manières rudes, sortis des milieux les plus divers. Le philosophe qu'il était se proposa un double but : s'adapter lui-même à l'existence nouvelle que les circonstances lui imposaient ; élever ses compagnons, autant que possible, à la condition intellectuelle qu'il avait acquise. Plus d'une fois, dans les abris souterrains, au fond des bois, il avait entrepris de réunir ses camarades et de leur faire des conférences. Son imagination un peu exaltée et ardente allait tout de suite aux plus grands sujets : l'origine des mondes, la formation des sociétés humaines, les religions primitives et le totémisme. Ses improvisations étaient écoutées avec une religieuse attention, souvent avec quelque ébahissement. Un de ses auditeurs, presque illettré, lui avait adressé un jour ce remerciement touchant : « Je ne comprends pas très bien ce que tu nous dis, mais je comprends que c'est très bien tout de même. »

Ce qui caractérisa l'existence militaire du savant devenu légion-

naire, c'est qu'elle ne lui fit jamais oublier sa vie scientifique. Cette continuité de vues n'est pas banale. Combien de fois j'entends dire à des amis, à des collègues revenus du front : « Comme c'est loin, le métier d'archéologue ! Je n'y pense plus jamais. » Ils ne sont plus que des combattants et nul ne songerait à les en blâmer. Sur Himner l'empreinte de la science était restée profonde. Excellent et vaillant soldat, comme il l'a prouvé, il laissait, sans résistance et comme par une pente naturelle, son esprit se reporter vers les études d'autrefois. J'en citerai un exemple typique.

En février 1915, dans un cantonnement que bombardait l'ennemi, Himner avait remarqué une petite église romane en ruines, qui contenait encore de beaux restes de vitraux. Il n'eut pas de cesse qu'on ne lui eût donné l'autorisation, avec quelques camarades du régiment, d'aller décrocher ces fragments qu'il emballa soigneusement dans des caisses ; ils attendent aujourd'hui dans un abri sûr qu'on puisse les remettre en place ou les recueillir dans un musée. A ma requête, l'Administration des Beaux-Arts voulut bien favoriser cette expédition, qui ne se fit pas sans risques, et je reçus, à cette occasion, du capitaine qui commandait la compagnie une lettre appréciant en ces termes l'archéologue légionnaire :

« Excellent sujet à tous les points de vue ; je me suis occupé de lui, notamment pour l'enlèvement des vitraux d'une église proche des tranchées. Je puis vous assurer qu'il fait un très bon soldat. »

Le 9 mai 1915, notre ami prenait part à une des plus sanglantes affaires de la campagne, l'offensive de Carency. Au milieu de l'ouragan de fer et de feu qui décima son régiment et le réduisit à 10 ou 12 0/0 de son effectif, Himner resta miraculeusement indemne.

« Une sorte de manteau m'a protégé à travers la mitraille », m'écrivait-il plus tard. Son capitaine, dont je viens de citer la lettre, fut tué près de lui ; presque tous les officiers succombèrent. Le Général passa en revue les survivants et félicita l'héroïque troupe polonaise de la brillante conquête des « Ouvrages blancs ».

Un mois plus tard, dans l'attaque du 16 juin, Himner était blessé à la mâchoire par une balle de mitrailleuse et évacué sur Argentan, puis sur Vimoutiers, dans l'Orne. Il avait versé son sang pour la France et pour la grande cause ; il se disait heureux de payer sa dette.

Notons ici une faculté précieuse de notre regretté ami : celle de captiver et d'apprivoiser les gens qui l'entouraient. Il avait pourtant quelque difficulté à parler notre langue ; il s'y exerçait laborieusement et s'en rendait maître péniblement. Mais sa conversation, émaillée d'incorrections, était si ardente, ses yeux bleus si pénétrants et lumineux, qu'on ne pouvait s'empêcher de suivre les capricieux méandres de sa parole. Ses chefs s'étaient pris d'af-

fection pour lui ; le personnel des hôpitaux fut à son tour conquis. Il ne resta guère que quinze jours à Argentan et voici ce que m'écrivait l'aumônier de l'hôpital des Bénédictines : « Grâce à votre lettre, j'ai eu le plaisir de connaître un peu M. Marian Himner et aussi de lui faire connaître quelques-unes des belles antiquités architecturales de notre vieil Argentan et notre fameuse dentelle. Malheureusement — et heureusement — le séjour de M. Himner chez nous a été bien court, sa blessure s'étant très vite cicatrisée. Il a laissé à la Maison le meilleur souvenir. »

Même accueil à Vimoutiers, où il trouva auprès du médecin-chef et de sa famille une hospitalité affectueuse dont le souvenir lui demeura très cher. Il savait conquérir les âmes par une sorte de pression irrésistible, une confiance ingénue qui emportait tout.

Quatre mois de convalescence et de repos permirent à Himner de reprendre le cours de ses occupations favorites. Avec ses amis de Vimoutiers il visite les églises de Caen ; il lit beaucoup ; il dévore la *Cité antique* de Fustel de Coulanges, et les ouvrages de Durckeim sur la Sociologie ; il découvre avec ravissement une excellente pianiste qui lui joue du Chopin. Il travaille aussi . « Une revue m'a demandé que je lui prépare une étude, m'écrit-il le 21 juin. Le sujet me plaît et, aussitôt levé de mon lit, je m'y mettrai... J'ose dire que j'ai le droit de rouvrir la porte trop longtemps fermée de ma vie intellectuelle. Le choc de la bataille avec ses 300.000 obus, choc comparable à un Enfer, m'avait ébranlé un peu. Mais je n'y ai pas perdu mon sang-froid. » Il reprend, en effet, avec une aisance qui prouve sa liberté d'esprit, un travail projeté sur la région du Dniestr et l'histoire de ses populations anciennes, sorte d'annexe à sa thèse d'archéologie. Cette étude a paru le 15 mars 1916 dans les *Annales de Géographie*, dirigées par MM. Vidal de La Blache, Gallois et de Margerie (t. XXV, p. 116-123). C'est une contribution à l'histoire de la Podolie russe, où l'auteur examine spécialement la distribution des eaux dans le pays, le courant du grand fleuve avec ses méandres encaissés, qui expliquent la formation et le choix des emplacements des habitats primitifs. On y retrouve les vues philosophiques qu'Himner aimait à mêler à l'histoire et qui étaient la règle directrice de son intelligence.

Il avait pourtant de nombreux soucis au cœur et la guerre ne pouvait manquer de se rappeler à lui par toutes sortes de visions troublantes. Depuis le début des hostilités, aucune nouvelle de ses proches ; il se représentait avec angoisse le sort de sa famille, établie à Kielce, sur la frontière de Galicie, au centre des invasions, des allées et venues des armées combattantes. « Je songe, écrit-il, à ma malheureuse famille qui se trouve maintenant sous le joug allemand, peut-être en pleine misère. Vous dites que j'ai rendu ser-

vice à la France. Non ; si j'ai payé ma dette envers la France qui m'a instruit, j'ai encore à payer la dette de mon pays qui avait et qui aura toujours pour ennemie redoutable l'Allemagne. Pas de choix pour un Polonais ! Combattre le germanisme, toujours. La plus grande dette que je dois payer avec mon être entier, avec toutes mes facultés, c'est la dette d'un fils de l'Europe. Cette conscience m'a armé d'une telle force d'équilibre que dans les moments les plus durs de ma vie militaire, je ne me suis jamais laissé aller au découragement. Pour beaucoup de mes camarades cet équilibre était un mystère incompréhensible. »

Le moment de retourner au front approchait, mais la légion polonaise avait subi de telles pertes qu'on en avait fondu les restes avec d'autres régiments étrangers. L'idée de se retrouver en contact avec des inconnus, de ne plus se sentir coude à coude avec ses compatriotes, causait une lourde appréhension au convalescent. Dès ce moment, il songe à passer dans l'aviation. « J'ose quelquefois supposer, dit sa lettre du 26 juin 1915, que je pourrai rendre plus de service à l'armée française comme aviateur que comme simple soldat. J'espère arriver à me rendre maître d'un appareil en quelques semaines, grâce à mes notions assez solides en mécanique. Un de mes amis a déjà passé à l'Ecole de Dijon, et mon cas est pareil. Je profiterais donc de ma permission à Paris pour faire les démarches nécessaires. » Et il ajoutait ces mots si tristement prophétiques : « Vous me direz peut-être que d'*être aviateur en temps de guerre, c'est la mort certaine*. Je vous jure que j'ai l'intuition absolue que *cette guerre m'apportera la mort :* alors... ...c'est kif-kif, comme disent les tirailleurs tunisiens. » Je ne relis pas sans émotion ces lignes où notre pauvre ami annonçait lui-même, avec une sorte de gaieté de vieux troupier, le sort qui l'attendait.

Pour ma part, je n'avais que trop de raisons de redouter pour lui un métier que la fréquence des accidents rend un des plus meurtriers de tous. J'essayai de faire des objections. Par une sorte de scrupule qui venait de l'originalité même de son esprit, Himner n'avait jamais voulu accepter aucun grade, même le modeste galon de caporal : il voulait rester en contact avec les hommes, avec les humbles, sans avoir à leur imposer sa volonté. Je lui disais donc que l'on prendrait difficilement dans l'aviation un simple soldat. Je dus cependant céder aux pressantes instances qu'il me fit et l'aider dans des démarches qui, grâce aux bonnes notes données par ses chefs, aboutirent enfin au mois de décembre 1915, à sa grande joie. Ce qui peut diminuer mes remords, c'est la conviction qu'Himner échappa alors à la vie du dépôt, où il se sentait très malheureux ; il y connut vraiment le découragement dont il se croyait affranchi. « Je me sens comme dans une cage, écrivait-il. »

Durant cette période de transition pénible, il ne trouva de répit à son malaise que dans la connaissance faite alors d'un de nos meilleurs amis, professeur à la Faculté de Lyon, qu'il pouvait aller voir et entretenir de ses projets. Causer avec des hommes intelligents, contempler des œuvres d'art, lire de bons livres, pour Himner c'était les trois biens suprêmes. Il s'y réfugiait comme dans un port et s'élevait ainsi au-dessus des misères de sa vie. « M. L. a eu la bonté de me prêter quelques ouvrages pour pouvoir lire dans les soirées longues et ennuyeuses que je passe au camp. Depuis, j'ai réussi à faire des excursions dans les environs. Dimanche dernier j'ai visité la vieille ville de M... et aujourd'hui la ville endormie de P... Comme elle est belle, sur la hauteur dominant la plaine avec ses enceintes, le calme de ses rues désertes et le style sévère de ses habitations. J'ai bien utilisé mon après-midi. » Comme chez beaucoup de Slaves, il y avait en lui un poète, parce que l'art était le fond même de sa vie.

Enfin, à la fin de décembre, aux environs de Noël, il reçut sa nomination d'Elève pilote pour l'aviation. Pour lui, c'est la délivrance ; sa joie est vive et touchante. « Moi qui me trouvais si seul au camp, il me semble que je recommence à sentir la vie. Les cours se font dans de vastes hangars, pendant que les aéros bourdonnent dans l'air. Les gradés ici n'existent pour ainsi dire pas ; c'est une amitié, une camaraderie de tous les instants. Quoique étranger, je fus très bien accueilli. » Il continuait pourtant à s'isoler beaucoup ; on l'appelait « le sauvage ». Aux heures de repos, il lit encore, il lit toujours, un peu de tout et pêle-mêle : *Propos d'Exil* de Pierre Loti et les *Mémoires* de Saint Augustin, les *Légendes du Rhin* et *Sakountala*. Dans ses envolées au-dessus des nuages il voit et décrit des paysages fabuleux, des visions de rêve qu'il emporte avec lui et qui lui tiennent compagnie dans ses songeries. De temps en temps aussi « des vagues de tristesse viennent le visiter. » Il pense à ceux qu'il a laissés, à ceux qui l'attendent et ne le reverront jamais, à la science qu'il aime et qu'il ne peut plus servir. Cependant, dit-il, il a encore « une grande chance ». Dans son isolement il a trouvé une « marraine », dont les lettres sont pour lui comme un baume consolateur. Une haute intelligence de femme, avivée par un grand cœur et de profondes douleurs, était plus capable qu'aucun autre de comprendre la nature complexe et originale d'Himner, son enthousiasme juvénile, son énergie morale, combattue par sa nostalgie d'étranger perdu si loin de son pays, d'homme de science submergé par l'effroyable cataclysme de la guerre brutale. Les chagrins intimes de notre ami s'apaisaient devant la douceur féminine et devant une vertu capable de supporter de pires malheurs que les siens.

En juin 1916, Himner vint me voir au Musée du Louvre : ce fut notre dernier entretien. Il était rayonnant de santé et de contentement. Son nouveau métier le passionnait et il venait, après un brillant examen, d'obtenir son brevet de pilote. Il partait pour la station d'A..., où il comptait s'exercer sur un appareil de chasse. La griserie de la vitesse le possédait tout entier et il expliquait avec feu les avantages de son futur oiseau de guerre. Il resta peu de temps dans cette station et, le 19 juillet, il m'écrivait de l'Ecole d'aviation de P..., sa dernière lettre J'en recopie certains passages, qui sont comme le testament de sa généreuse nature.

« Je suis à cette fameuse école de combat par où passent tous les pilotes de chasse. Il y a des journées de véritable acrobatie ; on vient nous voir de la ville. Quand on vole par groupes, c'est comme une bande d'oiseaux... Tantôt les Pyrénées me regardent de haut ; tantôt je les domine de mon appareil qui est tout blanc : je suis l'aigle blanc de Pologne. » Suit une description de la jolie ville de L... avec son palais épiscopal, son église romane et ses chapiteaux historiés. Il se demande si ces merveilles sont connues et il offre d'en faire des photographies lui-même. « Si je pouvais rendre service, non seulement avec mon corps, mais aussi par mes connaissances acquises, à la douce France, il me semble que ma nostalgie, mes souffrances y trouveraient peut-être le calme et le repos. » Je sus plus tard que dans les dernières semaines, Himner avait enfin reçu des nouvelles de ses proches, mais pour apprendre que son père était mort ; morte aussi, une de ses sœurs qu'il chérissait tendrement. Et dans quelles conditions ? après quelles misères ? Nous redouterions de le connaître. Ce fut la suprême amertume de cette vie tout entière consacrée aux dures tâches du bien. Le destin aurait pu lui faire la grâce d'avancer son heure de quelques jours.

Voici enfin le post-scriptum de cette lettre où se lit comme le pressentiment funèbre de la catastrophe finale.

« *Jeudi* 20 *juillet.* — Je vous envoie ma lettre seulement aujourd'hui ; je ne l'avais pas achevée à cause de la chaleur. Hier, je me sentais mal en l'air. Nous avions eu un camarade écrasé, l'autre tellement blessé qu'il a expiré à l'hôpital, un troisième blessé aussi. On les a emmenés tous, le soir, pendant que l'orage avec ses éclairs, venant des Pyrénées, nous inondait de tristes pensées. La nuit, nous avons eu des cauchemars. »

Quelques jours après, Himner montait en avion avec un de ses camarades. Soudain, on vit l'appareil chanceler, descendre en brusque spirale, pendant qu'une grande flamme jaillissait à travers le fuselage. Les deux corps se broyèrent en arrivant sur le sol.

J'ai tenu à dire ici ma haute estime, mon affection pour cette belle intelligence, pour l'élévation morale de ce beau caractère. Mais il faut que notre hommage aille plus loin et plus haut encore, car ce que notre ami a le mieux exprimé dans sa vie trop brève et dans sa mort, c'est l'ardent élan de son pays pour les grandes idées de science, de justice, de courage. Il a incarné à nos yeux la Pologne, toujours accablée par un destin contraire, toujours vivante, résolue et enthousiaste, confiante dans l'avenir que l'Europe affranchie lui doit. Nous, Français, nous sommes reconnaissants et émus des marques de sympathie qu'aujourd'hui nous viennent de toutes les parties du monde. Que dirons-nous donc de ceux qui, dès le premier jour, sans hésitation, accoururent pour nous offrir leurs forces et leur vie même ? Ce fut l'honneur immortel d'Himner et de ses camarades Polonais. Mais comment ne pas mêler à ce deuil glorieux l'amer regret de les voir disparaître à l'heure où tout annonce que leur sacrifice va recevoir sa récompense ? Ils ne verront pas la fortune enfin rétablie de la Patrie aimée, de celle qui pourra répéter avec Virgile, devant la beauté tragique de ces trépas prématurés (*Énéide*, XI, 42) :

Miserande puer, quum læta veniret,
Invidit Fortuna mihi ne regna videres,
Nostra neque ad sedes victor veherere paternas.

EDMOND POTTIER,
Membre de l'Institut,
Conservateur au Musée du Louvre.

La Question polonaise et " Le Temps "

Nous reproduisons ici la totalité de la magistrale série des études sur la question polonaise que le grand quotidien français a publié vers la date mémorable du 5 novembre 1916. Depuis le commencement de la guerre nous n'avons a enregistrer dans aucune presse et à aucun moment rien qui puisse égaler en ampleur et en lucidité, en esprit de justice et en sagesse politique cette remarquable série. La politique polonaise celle au moins qui se trouve libre de toute pression extérieure comme la politique des alliés en fonction d'une paix durable basée sur l'équilibre européen — toutes les deux trouvent dans cet exposé leurs bases irréductibles, conçues avec une rare puissance de pénétration et exprimées avec la précision des formules. Nous considérons cette pose des principes comme nécessaire à tout examen de conscience politique de celle guerre, comme fondamentale à toute collaboration utile entre les Polonais et les Alliés.

I. — Un aveu décisif.

L'Allemagne, ayant besoin de soldats, se prépare à enrôler de force les Polonais russes. Une proclamation du gouverneur général de Pologne, adressée aux « régions polonaises arrachées à la domination russe », leur promet l'autonomie sous une monarchie héréditaire constitutionnelle. Des frontières du nouvel Etat, pas un mot : la question est « réservée ». Mais la conclusion ne l'est pas : « L'organisation, l'instruction et la direction de l'armée polonaise seront réglées d'un commun accord entre les monarques alliés. »

Jamais l'ignominieuse hypocrisie des Austro-Allemands n'a été poussée plus loin. Jamais le cynisme de leur politique ne s'est plus impudemment affirmé. Sous les mots décevants de liberté et d'autonomie, ils apportent à la Pologne, avec le maintien de sa dislocation, l'obligation de les servir. Ils ne fixent pas les frontières du nouvel Etat qu'ils prétendent créer. Mais à ce nouvel Etat ils imposent, dès maintenant, la charge de leur fournir des soldats, dont ils prendront la direction. Les descendants de Frédéric II et de Marie-Thérèse gardent leurs prises et ne rendent rien à la Pologne. Par contre, ils mettent la main sur ce qui manquait encore aux rapines ancestrales. L'exploitation de la Pologne, dans la division et la servitude, est ainsi poussée au maximum.

A quelque chose malheur est bon : et ce monument d'immoralité aura du moins le mérite de placer le problème polonais dans une saisissante lumière. Ce problème n'a été que peu discuté par la presse française et l'on conçoit, sans les approuver complètement, les

motifs qui ont déterminé la censure à interdire cette discussion Mais le silence aussi a ses périls, et l'un d'entre eux, c'est de laisser dans l'ombre les caractères dominants de la question, ceux-là mêmes que nos alliés et nous nous avons le devoir d'opposer aux prétentions des empires centraux.

Ces caractères, les plus clairvoyants des Polonais les résument d'un mot, lorsqu'ils disent : « Nos frontières de l'est avec la Russie, c'est une question politique. Mais nos frontières de l'ouest et du nord, touchant la mer, c'est une question d'être ou de ne pas être. » Guillaume II, jadis, dans une fête teutonique, a exprimé la même idée, quand il a proclamé : « Un Prussien de l'Est est une sentinelle allemande en face du polonisme menaçant. » Le prince Troubetzkoï l'a énoncée sous une autre forme en déclarant il y a quelques mois : « La Pologne indépendante de l'Allemagne est la condition de la puissance et de l'indépendance de la Russie. »

Voyons les faits et voyons la carte : nous comprendrons ce que cela veut dire. La Silésie, la Posnanie, la Prusse occidentale, la Prusse orientale, c'est la moitié du royaume de Prusse. Or, cette moitié, c'est l'ancienne Pologne. De cette constatation, deux conclusions ressortent : la première, c'est que jamais l'Allemagne des Hohenzollern ne lâchera ce qu'elle tient de la Pologne ; car alors la Prusse, diminuée de moitié, ne pourrait plus tenir l'Allemagne ; la seconde, c'est que, si l'on veut abattre ce « militarisme allemand », qui se confond en dernière analyse avec la mainmise bismarckienne de la Prusse sur l'Allemagne, le seul moyen direct, efficace, décisif, c'est de rendre à la Pologne ce que la Prusse lui a pris. Le démembrement de la Pologne a fondé la grandeur prussienne. La reconstitution de la Pologne sera la sanction maîtresse contre la Prusse.

A ces conclusions d'ordre européen que nous signalons spécialement à l'attention de nos lecteurs en ces jours où l'on discute, — un peu au hasard parfois, — des buts de la guerre et des moyens de la paix, s'ajoutent des conclusions d'ordre polonais, qui se confondent avec les premières. Quelles que soient les promesses faites, la nation polonaise n'a rien à attendre d'une Prusse victorieuse. Car une Pologne ressuscitée, c'est la mutilation de la force prussienne. Faut-il une preuve ? La proclamation de ce matin qui, en « réservant » la question des frontières polonaises, montre péremptoirement dans quel sens elle serait réglée par les gens de Berlin et de Vienne. Cette preuve, d'ailleurs, est superflue : car l'évidence est rayonnante. Les Austro-Allemands veulent bien donner l'indépendance aux neuf millions de Polonais de la Pologne russe, en les courbant d'ailleurs sous leur autorité. Mais les neuf millions de Polonais qui sont Prussiens et Autrichiens resteront Prussiens et Autrichiens.

Pour la Pologne donc, un seul engagement est valable et digne de foi : celui qu'a pris le grand-duc Nicolas le 16 août 1914. Du côté russe, des erreurs bureaucratiuqes ont été commises. Mais c'est de ce côté, et de ce côté seul, que sont pour les Polonais les possibilités historiques, géographiques et politiques. La Russie peut faire honneur aux promesses du 16 août, parce que la reconstitution de la Pologne n'affaiblira pas sa masse et qu'elle n'est point, comme le royaume de Prusse, constituée pour moitié de terres polonaises.

La Russie peut faire honneur à ces promesses, parce que, même au temps où elle se laissa entraîner à la politique du partage, elle eut des ministres — Panine, par exemple, en 1712 — qui en dénoncèrent les périls. La Russie peut faire honneur à ces promesses, parce qu'elle représente le slavisme et que le démembrement de la Pologne de quelque point de vue qu'on l'envisage, a été le premier succès du permanisme.

Toutes les fois que la Russie a traité du sort des Slaves avec les Austro-Allemands, elle a été la dupe et la victime. Elle l'a été, en Pologne au XVIIIe siècle. Elle l'a été dans les Balkans au XIXe siècle. Les traités de partage suggérés par Frédéric II et Marie-Thérèse ont eu pour réplique l'entente à trois de 1897, origine de toutes les difficultés russes des vingt dernières années. Cette vérité historique domine le débat actuel. Le jour où le grand-duc Nicolas a fait appel à *tous* les Polonais, il a été et il a pu être sincère après que les réalités l'y autorisaient. Le jour où l'Allemagne et l'Autriche leur adresseraient le même appel, elles mentiraient nécessairement, parce que les réalités leur interdiraient d'être sincères. Regardez d'ailleurs et jugez : même pressées par la nécessité de recruter des soldats, elles reculent devant cet appel et escamotent le problème des frontières polonaises. Pourquoi ? Parce que — et ce sera notre conclusion, comme ce fut notre point de départ — « les frontières polonaises de l'est, c'est une question politique ; mais les frontières polonaises de l'ouest et du nord, c'est une question d'être ou de ne pas être ».

(*Le Temps*, 5 novembre 1916).

II. — Le Developpement d'une manœuvre.

Après la Pologne russe « indépendante », mais sans frontières, trouvant ses garanties dans ses « relations a avec l'Allemagne et l'Autriche, et appelée, dès maintenant, à pratiquer lesdites relations par le recrutement d'une armée « placée sous la direction des monarques alliés », nous avons aujourd'hui la Galicie « autonome », autant que cela est compatible « avec sa dépendance par rapport à l'Etat austro-hongrois ». La manœuvre se développe et le piège se précise. Les plus aveugles y verront clair.

On nous permettra d'abord de signaler combien la mesure nouvelle annoncée par l'empereur François-Joseph dans sa lettre à M. de Kœrber justifie l'appréciation que le *Temps* a portée hier sur la première partie de l'opération. « Les descendants de Marie-Thérèse et de Frédéric II, écrivions-nous, gardent leurs prises et ne rendent rien à la Pologne. Par contre, ils mettent la main sur ce qui manquait encore aux rapines ancestrales. Les Austro-Allemands veulent bien donner l'indépendance aux neuf millions de Polonais de la Pologne russe en les courbant d'ailleurs sous leur autorité. Mais les neuf millions de Polonais qui sont Prussiens et Autrichiens resteront Prussiens et Autrichiens. » François-Joseph vient d'apporter à cette opinion une confirmation décisive en précisant qu'en aucun cas la Pologne autrichienne ne sera rattachée à la Pologne « indépendante ». Quant à Guillaume II, il a pensé que cela allait de soi et que nul ne le supposerait capable de renoncer à « sa » Pologne.

Cette démonstration a, du point de vue autrichien, une importance capitale. Car, dans leur lutte hypocrite et perfide contre la nationalité polonaise, les empires centraux ont toujours mis en avant l'argument galicien. Pour prouver que la Pologne était heureuse, c'est la Galicie qu'ils ont toujours invoquée. Il est exact que la monarchie des Habsbourg a été pour ses sujets polonais moins rude que la monarcuie des Hohenzollern. Aucun ministre austro-hongrois n'a tenu sur la Pologne le langage du prince de Bülow. Aucun ministre austro-hongrois n'a préconisé comme le prince de Bülow la destruction de la race polonaise, au même titre que celle des « lapins ». La diète de Lemberg a pu fonctionner, ainsi que deux universités. Il n'en fallait pas plus pour que l'Autriche proclamât qu'elle avait fait le bonheur de la Pologne, et qu'au regard de son libéralisme, la question polonaise avais cessé d'exister.

Mais les gens de Vienne sont allés trop loin dans cette voie hasardeuse, et la réplique ne s'est pas fait attendre. Quand, au début de la guerre, ils ont provoqué la constitution d'un soi-disant comité national chargé de recruter, pour les empires centraux, des légions polonaises, les quatre grands partis polonais ont aussitôt fait connaître qu'ils n'étaient pas dupes et qu'ils refusaient de devenir complices. Les conservateurs et les démocrates nationaux, d'une part, le parti progressiste et l'union progressive, d'autre part, ont précisé leur point de vue avec une absolue netteté et affirmé qu'en aucun cas, sous aucune forme, à aucun degré, l'intérêt polonais ne pouvait se trouver d'accord avec celui des alliés de la Prusse.

« La victoire de l'Entente, ont dit les conservateurs et les démocrates nationaux, donne au peuple polonais la possibilité de l'unité avec accès à la Baltique : la victoire des Austro-Allemands aboutirait à un nouveau partage de la Pologne, ordonné par le roi de Prusse. » Le parti progressiste, de son côté, a déclaré : « Dans la guerre des Allemands contre touse l'Europe civilisée et neutre, nous ne pouvons pas prendre parti pour les Allemands, dont le succès nous priverait de la Silésie, de la Posnanie et des régions maritimes. » Et l'union progressiste a conclu : « L'Autriche, quoiqu'elle nous ait donné la liberté en Galicie, n'est actuellement que la vassale politique de l'Allemagne. Notre but national ne peut être atteint que par la coalition antigermanique. » Venant d'un peuple à qui l'on a refusé souvent le sens politique, cette unanimité dans la vérité ne laisse pas d'être impressionnante.

Pour ces motifs, les partis polonais ont placé, dès la fin de 1914, le problème national sur son véritable terrain. Protestant contre les menées destinées à recruter des légions polonaises au service de l'Autriche, ils ont proclamé que la guerre actuelle est « une, guerre universelle contre la prépondérance militaire prussienne », et de la question ainsi posée — et bien posée, — ils ont déduit pour tous les Polonais des trois tronçons de la Pologne, les règles nécessaires de l'action. Ils n'ont pas consenti à payer les ménagements de l'Autriche d'une adhésion qui les eût fait travailler pour le roi de Prusse. Ils n'ont pas consenti à préférer des commodités locales aux grands objectifs nationaux. Ils ont maintenu cette vérité directrice que le but de la Pologne c'est son union, et que cette union ne peut résulter que de la défaite de la Prusse.

François-Joseph, par sa lettre à M. de Kœrber, viens de justifier

cette politique et de livrer le secret de la sienne. Ce n'est pas par respect des droits et des revendications de la Pologne qu'il a épargné à la Galicie les atrocités du régime prussien. Ce n'est pas par respect des droits et des revendications de la Pologne qu'il promet aujourd'hui à la Galicie l'autonomie sous son sceptre. C'est contre ces droits et contre ces revendications qu'il a constamment travaillé. C'est contre l'union polonaise qu'il a usé de la manière douce, comme son allié usait de la manière forte. Aujourd'hui comme hier, il veut, comme Guillaume II, une Pologne divisée, et dans le même temps qu'il appelle au trône de la Pologne russe Léopold de Bavière, le bourreau de Varsovie, il affirme par un acte que jamais les Polonais d'Autriche, pas plus que les Polonais de Prusse, ne rejoindront leurs frères de Russie.

Il nous paraît que les événements des deux dernières journées ont plus fait pour la solution du problème polonais qu'un siècle de controverses. Désormais les Polonais, tous les Polonais, savent, par la leçon des faits, que d'un seul côté peut venir la réparation de leurs souffrances et que ce côté, c'est la Russie. Ils savent que, même au moment où l'Autriche et la Prusse ont le plus pressant besoin de les tromper pour les utiliser, ni la Prusse ni l'Autriche n'admettent, fût-ce par une formule vague, l'essentiel de leurs prétentions. Ils savent — comme nous l'écrivions hier — qu'avec leurs voisins de l'Est, ils peuvent rencontrer des difficultés d'application et d'organisation, mais qu'avec leurs voisins de l'Ouest, c'est leur existence même qui est condamnée. Etre ou ne pas être, voilà la question.

(*Le Temps*, 6 novembre 1916).

III

La question polonaise, nous l'avons dit et nous le répéterons sans nous lasser, est une question européenne vitale pour notre coalition. Elle est vitale d'abord pour la Russie, qui mesure depuis deux ans le mal que peut lui faire la force allemande et qui, sans nul doute, mesure également l'augmentation de puissance qui résulserait pour l'Allemagne de la main-mise sur le royaume de Pologne. Elle est vitale pour la France, l'Angleterre et l'Italie, en un mot pour les puissances occidentales, qui savent qu'aucune paix durable n'est possible, tant que ne sera pas brisé le rêve pangermaniste.

Ne nous y trompons pas en effet : la proclamation du royaume de Pologne, sans frontières et sans droits, sauf celui de mettre ses hommes au service de l'Allemagne, est la première manifestation du plan pangermaniste, la première assise du Mitteleuropa, qui est devenu pour nos ennemis, depuis la Marne et depuis l'Yser, l'objectif immédiat de la guerre. Paris et Calais manqués, l'Allemagne s'est retournée vers l'Orient. C'est là qu'elle cherche, à défaut d'une victoire décisive espérée en 1915, plus malaisée en 1916, les éléments d'un gain positif conforme aux doctrines de Liszt, de Naumann et de Tannenberg. Ce gain, s'il était acquis, la dispenserait même de lutter : car il lui assurerait pour le lendemain une suprématie inattaquable.

Le vrai caractère du problème polonais le voilà. ....il n'y aura pas d'Europe habitable et paisible, si la Prusse, gardant ses

prises, les élargit de prises nouvelles. Il n'y aura pas d'Europe habitable et paisible, si, sur la base de l'occupation militaire maquillée en autonomie, l'Allemagne réussit à nouer avec la Pologne russe des relations peut-être durables. Il est facile de montrer que la « Constitution polonaise » du chancelier de Bethmann et du baron Burian n'est légalement qu'un « chiffon de papier »; qu'elle viole à un égal degré le droit international et le droit national; qu'elle est dirigée contre la Pologne et constitue l'aggravation méthodique des traités de partage du XVIII[e] siècle. . . . .

. . . .

.....Quoi qu'en pense des droits des nationalités en Pologne ou ailleurs, il y a en effet pour les alliés un intérêt commun, sur lequel tous sont d'accord : c'est de détruire à la paix cet ensemble de forces d'agression qu'on appelle dans le langage courant le militarisme prussien. Le militarisme prussien, c'est l'Allemagne asservie à la Prusse. Pour en avoir raison, un seul moyen : arracher à la Prusse l'instrument de sa domination. Ce moyen, la Pologne l'offre à l'Europe. Le jour en effet où la Pologne unie, annoncée le 16 août 1914 par le grand-duc Nicolas, sera rétablie, la Prusse

. . . .

.....Le jour où la nationalité polonaise, après plus d'un siècle de martyre, aura reconquis le droit de vivre, la Prusse, numériquement et financièrement affaiblie de moitié, ne pourra ni dans le présent ni dans l'avenir exercer la dictature de l'Europe centrale. Ce jour-là, la paix sera solide et durable.

Le grand-duc Nicolas, il y a maintenant plus de deux ans, a eu la vue juste de cette situation, et sa proclamation du 16 août 1914 restera comme un monument de clairvoyance politique. . . . .

. . . .

. . . .

.....Après des mois de préparation, elle s'est décidée à jouer son va-tout, et pour assurer à son recrutement des ressources nouvelles, elle a appelé la Pologne russe à une autonomie de servitude, en séparant d'elle par un partage nouveau la Pologne prussienne et la Pologne autrichienne.

. . . .

. . . .

.....La reconstitution de la Pologne unie est la condition de l'affaiblissement de la Prusse et de la sécurité européenne : voilà la vérité qui doit les guider. Pas de paix durable sans l'affaiblissement de la Prusse ; pas d'affaiblissement de la Prusse sans la reconstitution de la Pologne unie, tels sont les termes de l'équation.

(*Le Temps*, 10 novembre 1916).

IV. — La Protestation polonaise.

La protestation polonaise, que le *Temps* a publiée hier en Dernière heure, est signée des chefs politiques les plus connus et des représentants de tous les régions de la Pologne. Elle emprunte son autorité non seulement au nom de ses signataires, mais au risque qu'ils acceptent en la signant. Car leurs biens et, pour certains d'entre eux, leurs familles sont aux mains d'un ennemi,

qui — les récentes déportations de Lille et de Roubaix en témoignent, — est maître dans l'art des représailles.

Ce document, parfait de mesure et de dignité, pose les principes éternels du droit : « La nation polonaise est une et indivisible. Elle aspire à un Etat polonais constitué des trois parties de la Pologne, et ses aspirations ne sauraient être réalisées sans la réunion de ces territoires morcelés. » Par là, les protestataires marquent avec force, bien qu'implicitement, les raisons qui interdisent à la Pologne d'espérer le salut de l'Allemagne et de l'Autriche. La Russie, — le grand-duc Nicolas l'a compris dès le 16 août 1914, — peut rendre l'existence à la Pologne unie. La Prusse ne le pourra jamais : car, diminuée de la Posnanie, de la Silésie, de la Prusse orientale et de la Prusse occidentale, elle n'aurait plus la masse nécessaire à son emprise sur l'Allemagne, et c'en serait fait de l'œuvre de Bismarck.

Cette vérité lumineuse domine le problème polonais. Le *Temps* a reproduit la semaine passée les décisions des partis polonais contemporaines des tentatives faites en 1914 pour recruter des valontaires au service de l'Autriche. Tous, à ce moment, se trouvaient d'accord pour déclarer que jamais, à aucun prix, sous aucune forme, l'intérêt polonais ne pourra se concilier avec l'intérêt prussien. Tous se trouvaient d'accord pour affirmer que, dans la guerre actuelle, la Pologne ne peut désirer que la victoire des alliés, armés pour la défense du droit et de la liberté. La situation, depuis lors, n'a changé qu'en surface, par suite de revers militaires. Le fond n'en est pas modifié.

« Liberté et indépendance des nations », c'est, comme le dit la protestation d'hier, le mot d'ordre qui retentit dans cette guerre. M. Dmowski et ses amis se bornent à le rappeler sans insister. Mais ce rappel est un appel. Si discret, soit-il, les gouvernements de l'Entente ne peuvent pas ne pas l'entendre. Leur force matérielle est liée à leur force morale. Leur force morale est liée au respect de leurs principes. Leurs principes leur commandent de ne pas refuser aux uns ce qu'ils accordent aux autres. Leur intérêt enfin se confond avec leur idéal pour exiger la solution qui, en ressuscitant la Pologne, abattra la Prusse.

Les Polonais sont dans leur rôle en flétrissans « comme une nouvelle sanction de l'œuvre de partage » l'entreprise austro-allemande contre le royaume de Pologne et la main-mise militaire qui en est le but et la conséquence. Mais les gouvernements alliés ont à définir leur attitude en face de cette protestation. Il ne s'agit pas seulement pour eux d'affirmer le droit pour lequel ils combattent. Il s'agit de parer moralement le coup qui vient de leur être porté et dont ils n'éviteront pas, hélas ! l'effet matériel. Enrôlés de force au service de nos ennemis, il faut que les Polonais sachent ce que l'Entente, à défaut des résultats présents, leur promet de garanties futures. Il faut qu'ils sachent que, de même qu'ils excluent toute conciliation possible entre la Pologne partagée et la Prusse, de même l'Entente ne conçoit pas la défaite de la Prusse sans la reconstitution de la Pologne unie. Il faut qu'ils sachent, pour tout dire d'un mot, que la politique russe proclamée par le grand-duc Nicolas est celle que soutient non seulement la Russie, mais l'ensemble de notre coalition.

Il eût mieux valu, certes, qu'ils en fussent plus tôt informés. Mais il n'est pas trop tard. Les plus hautes personnalités russes désirent qu'on ne les tienne pas pour responsables de la consigne de silence si longtemps appliquée à la Pologne. Les démocraties de France et d'Angleterre seront-elles plus timides qu'elles ? Et quand un intérêt certain, capital, est en cause ; quand il s'agit d'un problème dont dépendent non pas seulement la réparation d'un des plus grands crimes de l'Histoire, mais la solution même de la guerre, la destruction du militarisme prussien, la liquidation de la tyrannie des Hohenzollern et le rétablissement de l'équilibre en Europe, sera-t-il interdit à l'opinion d'apporter aux Gouvernements le concours et l'appui d'une conviction motivée ?

Un de nos confrères a pu écrire ce matin ce qu'il a été défendu au *Temps* d'imprimer vendredi, et réclamer, comme nous l'avions fait, la riposte nécessaire. Cela veut-il dire que la lumière se lève dans les esprits ? En tout cas nous reproduisons ici la conclusion de l'*Humanité :* « La question de l'indépendance de la Pologne est posée — dérision ! — par les Gouvernements mêmes qui se sont faits, les armes à la main, les violateurs du droit des peuples et de la libre vie des nationalités. Aux puissances qui se sont dressées pour la sauvegarde de ces mêmes droits de la résoudre à leur tour conjointement et solennellement, conformément aux principes qui les animent et les obligent à la guerre jusqu'à la victoire. »

« Cette « guerre jusqu'à la victoire », dont le parti socialiste proclame avec nous la nécessité, exige la victoire durable. Or, pas de victoire durable sans l'affaiblissement de la Prusse ; pas d'affaiblissement de la Prusse sans reconstitution de la Pologne unie !

(*Le Temps*, 13 novembre 1916).

V. — Un exemple à suivre.

La Russie a fait hier trois manifestations distinctes, avec un but commun : manifestation parlementaire, manifestation diplomatique, manifestation gouvernementale. La Doma et le Conseil de l'Empire ont protesté contre le nouveau partage de la Pologne et affirmé leur fidélité aux principes posés par la proclamation du grand-duc Nicolas. Les ambassadeurs et ministres de Russie ont été chargés de dénoncer aux gouvernements alliés et neutres l'attentat international que constitue l'incorporation forcée dans les armées austro-allemandes des Polonais sujets russes. Enfin, le gouvernement impérial, par un communiqué officiel, a proclamé pour la troisième fois le principe de la reconstitution de la Pologne « entière, englobant tous les territoires polonais », dans des conditions d'autonomie qui seront fixées, la guerre terminée.

La Russie, par ces trois actes, a pris des engagements, qui renouvellent ses promesses antérieures. Elle se place et se maintient sur le terrain de l'unité de la Pologne, tandis que les empires centraux se placent et se maintiennent sur celui du partage de la Pologne. Ainsi se vérifie par le fait ce que le *Temps* n'a pas eu la liberté d'imprimer vendredi dernier, ce qu'il a été ensuite autorise à publier mardi, à savoir que la Russie peut reconstituer la Pologne et que la Prusse ne le peut pas. Ainsi se justifie la formule polonaise qui résume le problème. « La question de nos frontières de

l'est est une question politique et administrative. Celle des frontières de l'ouest et du nord-est une question d'être ou de ne pas être. »

Il reste à la coalition à jouer le rôle qui doit être le sien. La Russie a dit ce qu'elle avait à dire. La coalition n'a encore rien dit : or, s'il est légitime qu'elle ait voulu laisser traiter par la Russie seule la partie russe du problème polonais, elle n'a pas le droit d'en ignorer la partie européenne. Pour réaliser la Pologne entière, que promet le tsar, il fallait d'abord le libre consentement de la Russie pour la partie de la Pologne présentement incorporée à l'empire russe. Mais il faudra aussi l'adhésion forcée de l'Autriche et de la Prusse pour les tronçons de l'ancienne Pologne, actuellement soumis aux Habsbourg et aux Hohenzollern. En d'autres termes, l'engagement spontané du tsar ne recevra son plein effet qu'autant que dos adversaires seront contraints d'y souscrire. Et cela, c'est, à n'en point douter, une question européenne.

Disons mieux : c'est la question vitale. Car par là et par là seulement, nous atteindrons le but de guerre, qui domine et inclut les autres : la diminution de la Prusse ou, pour employer la locution courante, la destruction du militarisme prussien. Battre l'Austro-Allemagne, ce sera bien : mais cela ne suffira pas. Il faut aussi la mettre hors d'état de nuire, l'empêcher de créer le Mitteleuropa de ses rêves qui, s'il venait à naître, lui assurerait, même vaincue, au bout de vingt ans au moins, la maîtrise de l'Europe. Pour cela, un seul moyen : la reprise à la Prusse de ce qu'elle doit à la force, la libération des quatre provinces polonaises — Silésie, Posnanie, Prusse orientale, Prusse occidentale, — qu'elle « colonise » depuis un siècle ; la reconstitution de la Pologne entière, conformément à la promesse russe. Sur cette tâche essentielle, sur ce but commun, ce n'est pas assez que l'opinion de la Russie se soit solennellement exprimée. Il faut que s'exprime aussi celle de tous les alliés.

En cette matière si grave, le droit et le fait concordent lumineusement. Le fait, c'est la nécessité, pour avoir une paix sûre, une Europe habitable, de diminuer la force prussienne. Mais aucune des puissances de l'Entente ne verrait avec faveur un tel résultat atteint par la violation des principes et de l'idéal communs. Ces principes, cet idéal, c'est le droit des peuples ; c'est le respect des nationalités ; c'est la restauration des faibles écrasés sous la botte allemande. Or, le problème polonais a l'éminent privilège de concilier les exigences du droit et les exigences du fait. La Pologne reconstituée, c'est la Prusse amputée et affaiblie, la fin de la domination bismarckienne, la formation de l'Allemagne sur des bases nouvelles, le gage de la paix et de l'équilibre en Europe, la condition de toute sûreté internationale. Mais c'est aussi le plus grand crime de l'Histoire effacé et réparé, la vie rendue à une noble nation, la vérité juridique et nationale proclamée à la face du monde.

Il nous paraît indispensable que les gouvernements alliés fassent connaître par un acte commun qu'ils conçoivent dans leur ensemble cette situation et les devoirs qui en résultent pour eux sur le double terrain du droit et de l'intérêt. La Russie a fait ce qu'elle devait faire. A la coalition de faire ce qu'elle doit faire.

. . . .

.....La rapidité des décisions est un élément de leur valeur. Jamais évidence plus certaine ne justifiera mieux une résolution prompte et claire.

(*Le Temps*, 17 novembre 1916).

VI. — Un bon commencement.

Le télégramme adressé hier par MM. Briand et Asquith à M. Sturmer répond au vœu général de l'opinion française et anglaise. Il marque un premier pas dans une voie où notre coalition doit résolument s'engager.

La forme choisie — félicitation, adhésion — n'est peut-être pas celle que nous eussions préférée. Mais il faut se garder de la critiquer : car en pareille matière les gouvernements seuls ont les éléments actuels de décision.

. . . .
. . . .
. . . .

Si l'on a adopté le mode du télégramme, on a dû avoir, pour cela, des raisons. L'Europe et la Pologne elle-même sauront, dans cette heure grave, voir, au delà des contours extérieurs, le fond des choses. Lui seul importe.

De ce point de vue, le progrès réalisé est certain. Une phrase le caractérise : « L'union restaurée de la Pologne constituera un élément primordial du futur équilibre européen. » Ici chaque mot est lourd de signification et dit ce qu'il veut dire. L'équilibre européen, tout le monde le reconnaît, c'est le but même de la guerre. L'Allemagne l'avait ruiné à son profit de 1871 à 1891. Elle avait tenté de 1891 à 1911 d'en empêcher la reconstitution. Elle s'est, de 1911 à 1914, préparée à le briser par la force. Si l'on veut qu'il soit durable, il faut le fonder sur des bases nouvelles, par la destruction du militarisme prussien, c'est-à-dire par l'affaiblissement de la Prusse dans une Allemagne remaniée. La chaîne du raisonnement s'impose à tous. Ce n'est pas un médiocre résultat de constater que la France et l'Angleterre s'approprient cette vue de la situation et en font un programme d'action.

« L'union restaurée de la Pologne constituera un élément primordial du futur équilibre européen. » Cela veut dire que la Prusse, diminuée, au profit du droit polonals, de la Posnanie, de la Silésie, de la Prusse orientale et de la Prusse occidentale, sera en fait incapable de dominer l'Allemagne. Cela veut dire que, sans abus de la force, par le simple jeu des principes pour lesquels nos armées se battent, l'œuvre arbitraire de Bismarck s'écroulera et que les Hohenzollern, amputés de la moitié de leur territoire, n'auront plus titre ni pouvoir pour maintenir la tyrannie qu'ils ont créée en 1871, sans le consentement de l'Europe et par la seule affirmation de leur puissance militaire. Cela veut dire que le *Mittleuropa*, au lieu d'être organisé par la Prusse contre l'Europe, sera organisé par l'Europe contre la Prusse. Le télégramme d'hier ne pouvait que résumer : mais il résume bien. La presse a le devoir de commenter et de préciser. Nos lecteurs sont, au surplus, familiarisés avec ces idées que *Le Temps* a soutenues inlassablement.

Nous avons la conviction que cette affirmation, venue deux ans plus tôt, eût modifiée bien des choses. Mais alors même que nous regrettons le retard, nous enregistrons le résultat, quand il se produit, et nous comptons que la Pologne, malgré ses dures épreuves, saura, elle aussi, peser ce qu'il représente à la fois de promesses et d'espérances. Nos yeux ne sont fermés à aucune des inquiétudes du peuple polonais. Nous savons ce qu'il reproche à l'administration russe depuis 1914. Nous savons ce qu'il eût souhaité voir ou ne pas voir dans la dernière proclamation impériale. Mais nous ne doutons pas de sa clairvoyance et nous espérons que, dans les perspectives de l'avenir, il saura situer chaque chose à son plan. Nous l'espérons, parce que c'est aux Polonais que nous avons emprunté la formule que nous développons depuis quinze jours et qui condense toute la vérité : « La question des rapports avec la Russie est une question politique et administrative. La question des rapports avec la Prusse est une question d'être ou de non être. »

C'est sur ce terrain — et sur ce terrain seul — que les Polonais doivent se placer : la Pologne « entière », dit le communiqué russe : « l'union restaurée », dit le télégramme franco-anglais. Voilà l'essentiel, et la politique consiste à subordonner le secondaire à l'essentiel. Sans union restaurée, pas de Pologne, et que valent alors les débats sur les modalités de l'autonomie ? Avec l'union refaite, c'est la résurrection nationale, et Lazare, sorti de son tombeau, a l'avenir devant lui pour organiser sa seconde vie. Deux principes s'opposent l'un à l'autre : le partage et la reconstitution. Insensé qui voudrait compliquer ce grand duel de prévisions secondaires ! Que la Pologne se rappelle qu'il y a pour les peuples des raisons de vivre supérieures aux raisons de mieux vivre ! Qu'elle se rappelle surtout que la condition du progrès, c'est la vie, et que des deux camps qui se disputent sa confiance, il n'y en a qu'un — un seul — qui lui promette la vie

S'il faut aux Polonais des confirmations, M. de Bethmann-Hollweg vient de les leur fournir : « Si les Polonais, a-t-il dit, se refusent à se laisser enrôler dans l'armée nouvelle, ou bien si l'armée polonaise ne donne pas pleine satisfaction à l'état-major allemand, le kaiser annulera l'engagement pris de créer un royaume de Pologne. » Chantage et chiffons de papier : c'est toujours la même politique. Maintenir, sous le nom d'indépendance, la mutilation de la Pologne et subordonner ce don perfide à l'asservissement militaire, voilà le jeu austro-allemand. Quelles qu'aient été, de l'autre côté, les déceptions de la Pologne ; quelles que soient ses réserves actuelles, qu'elle compare et qu'elle juge. On lui offre d'une part une prison renforcée ; de l'autre, les clefs de sa prison.

. . . .
. . . .
. . . .

Il reste beaucoup à faire, beaucoup à dire, beaucoup à expliquer, pour que la lumière entre dans tous les esprits. C'est l'œuvre de ce labeur continu, quotidien, méthodique, sans lequel il n'est point de résultat valable, ni dans la vie des peuples, ni dans celle des individus.

Le rétablissement de la Pologne

Ce remarquable essai a paru dans la revue Land and Water *dirigé par l'éminent écrivain Hilaire Belloc. L'importance de la revue comme l'autorité de l'auteur donnent à cet exposé toute la valeur d'un document de l'opinion publique anglaise.*

Nous nous proposons de publier une série d'articles sur la question polonaise, question qui s'est considérablement aggravée au cours des dernières semaines. L'avenir immédiat de la guerre peut, tant au point de vue stratégique que politique, dépendre de la conscription en Pologne projetée par les Allemands, ajoutée à l'autonomie polonaise qu'ils se proposent d'instaurer sous le protectorat de l'Allemagne et de l'Autriche. Ce projet de nos ennemis peut se réaliser d'un moment à l'autre.

. . . .

Le rétablissement de la Pologne à la conclusion de la paix, la nature de ce nouvel état, ses frontières et surtout ses relations avec ses voisins de l'est et de l'ouest, tels seront les résultats les plus significatifs de la guerre. Ce sera l'*épreuve* qui décidera des véritables vainqueurs de ceux qui détiendront l'avenir de l'Europe entre leurs mains. Tel est le grand fait historique et géographique que l'Europe occidentale est pardonnable d'avoir de prime abord méconnu, et dont l'Europe orientale est également excusable d'avoir douté.

C'est un point parfaitement clair aujourd'hui. En voici la raison. A l'ouest, l'Allemagne est battue et maintenue ; elle ne pourra jamais se rendre maîtresse de ces territoires car elle forme, comparativement à une civilisation plus ancienne, un état barbare. Seule la réorganisation de la Pologne après la guerre prouvera sa défaite. En ce qui concerne le rétablissement des nationalités, la grande guerre — pour ne pas mentionner l'énorme influence qu'elle exercera sur les conditions sociales du monde entier — doit aboutir à l'une ou l'autre des deux conclusions suivantes ou l'ancienne civilisation européenne verra sa conception de l'honneur, victorieuse devant les étranges revendications du matérialisme prussien — ce que la défaite absolue de la Prusse rendra seule possible — ou des discussions surviendront entre les alliés et les induiront à conclure une paix boîteuse.

La certitude de la victoire qui conduisit les Allemands à fondre sur la France fut réduite à néant par la victoire de la Marne. Malgré son énorme supériorité numérique du début et une longue préparation matérielle ininterrompue cette victoire est désormais impossible pour l'Allemagne et depuis plusieurs mois elle en fait elle-même l'aveu, se reconnaît hors d'état de vaincre et met tout en œuvre pour obtenir la paix.

La constitution de la Pologne

De jour en jour, l'importance de ses prétentions va diminuant. Elles ne cesseront de diminuer à l'ouest. Elle se réduiront bientôt au seul droit de vivre. Mais ces conditions comprendront toujours l'établissement d'une nouvelle constitution à l'est, *car une constitution nationale polonaise est absolument indispensable quel que soit le vainqueur. Sera-ce nous qui imposerons notre constitution ou nos adversaires la leur ?* Ce sera la pierre de touche de la guerre.

Si les alliés remportent une victoire complète sur les Empires centraux, l'autonomie de la Pologne entière — la vraie Pologne avec son port sur la Baltique, ses frontières nationales réduisant la Prusse au sol allemand — sera le principal témoignage de notre succès. Si au contraire, la Prusse réussit à faire signer aux alliés une paix boîteuse, il lui restera assez de puissance pour empêcher la résurrection de la Pologne et ce sera l'attestation de son succès. On prétendra autonome une Pologne mutilée, sans accès sur la Baltique, d'où l'on aura retranché Danzig, Thorn et la Posnanie et, de plus, étroitement surveillée ; ce nouvel état sera la créature des pouvoirs centraux, une province, sans plus, comprise dans leur plan « l'Europe centrale. »

Supposons un instant que la paix soit conclue avant l'écrasement absolu de l'Allemagne ; celle-ci paye une indemnité partielle pour les dommages de guerre, elle accepte les conditions économiques onéreuses dictées par les alliés — mais ses frontières politiques restent à peu près ce qu'elles étaient avant la guerre. Admettons même que l'Alsace-Lorraine soit rendue à la France et qu'un mode de désarm ment général soit imposé à nos ennemis. Pour l'observateur superficiel qui connaît la carte mais ignore l'histoire, les ter es d'une telle paix paraîtront acceptables. Il n'en est rien cependant, c'est une paix qui laisserait à l'Allemagne prussifiée la liberté de recommencer la lutte sous peu et la preuve de la puissance qu'elle aurait conservée serait un accroissement de son autorité sur les provinces polonaises qu'elle s'est taillée au siècle dernier dans le corps vivant de la Pologne quand Frédéric le Grand commît l'acte cynique et monstrueux qui est à la base de toute la guerre actuelle.

Ces provinces ne représentent que le quart ou le cinquième de la race polonaise, mais ce sont les plus durement opprimées et la possession de ces territoires est depuis quatre générations la raison cachée de l'insolence des Prussiens envers l'Europe.

Une telle paix laisserait Thorn, Posen et Danzig au pouvoir de l'ennemi. Elle laisserait la Galicie et Cracovie sous le régime plus doux de l'Autriche — mais ce régime combien n'a-t-il pas été prussianisé depuis la guerre ! La Russie instituerait certainement — dans son propre intérêt et pour se conformer à l'esprit de la nouvelle constitution — une province polonaise autonome bien que rattachée à la couronne de Russie.

Mais ce serait une Pologne mutilée av c des parties vitales de l'état soumis à l'intolérable tyrannie de la Prusse avec Cracovie, l'ancienne et vénérable capitale de l'état, politiquement séparée du centre et de l'est et la nation tout entière souffrant de cette mutilation. La mutilation ne doit pas se mesurer à la taille de la

partie sacrifiée ; la perte d'une main est une mutilation. La Pologne ne serait pas la Pologne sous une constitution si imparfaite. Et la Pologne, pierre de touche de l'Europe nouvelle ne serait qu'un vain mot.

De plus, un certain principe de nationalité serait irrévocablement atteint comme nous allons le voir. La Pologne ainsi diminuée serait incapable de prêter son aide aux Tchèques de Bohême ; de même qu'une constitution qui méconnût le droit des nationalités dans les Balkans ôta tout espoir de recouvrer leur liberté nationale aux Slaves du sud, actuellement sous la domination autrichienne.

La véritable Pologne

Considérons maintenant l'autre alternative. La victoire pleine et entière des Alliés permettrait à la Pologne de se dresser intacte et de reprendre en Europe la place d'un véritable Etat. Ce serait forcément, sous l'impulsion des forces modernes, un état slave autant qu'un état polonais. La race et la langue sont des forces qui s'imposent de nos jours et avec lesquels on est obligé de compter. Il se créerait selon toute probabilité un lien dynastique avec la Russie et en tous cas un lien politique. Mais une Pologne ainsi constituée et reconnue autonome, sinon complètement indépendante serait très différente de la Pologne conçue par nos ennemis durant la halte, prélude d'une agression poussée plus avant. Bref, ce qui précède est un principe dont nous devrons nous souvenir dans les mois qui vont suivre. C'est le pivot politique sur lequel tournera la réorganisation de la Pologne et qui décidera du vainqueur. Mais jusqu'ici ce mot Pologne a si peu sollicité l'attention du public en Europe occidentale — bien qu'il soit d'un intérêt primordial qu'une opinion se fasse à ce sujet aussi bien en France qu'en Angleterre — que la plupart des hommes, même des hommes ayant beaucoup voyagé et ayant une connaissance assez approfondie des choses du passé n'ont qu'une conception vague de la signification de ce mot : « la Pologne ».

Qu'étaient les frontières de cet Etat au temps de sa libre existence ? Qu'étaient ses traditions ? Quels sont les territoires occupés aujourd'hui par la race polonaise proprement dite ? Quelles sont les difficultés tant au point de vue ethnique et géographique qui s'opposent à la reconstitution de la Pologne ?

La question, par malheur, est extrêmement compliquée. Nul ne peut proposer une solution absolument satisfaisante. C'est un sujet à controverse parmi les plus loyaux et les plus déterminés de ceux qui voient dans la résurrection de la Pologne le grand critérium de cette guerre.

Nous pouvons cependant tirer certaines conclusions de cette étude. Nous pouvons indiquer sur la carte les endroits peuplés de Polonais et voir dans quelle proportion ils occupent les districts non entièrement polonais. Un certain nombre de facteurs sont communément admis dans la donnée du problème et il faut d'abord les comprendre avant d'aborder la solution.

Ces facteurs religieux, ethniques et géographiques seront étudiés dans un prochain article.

La nation polonaise a pris naissance comme tout groupe national européen à l'époque barbar comprise entre la dissolution insensible et graduelle de l'empire romain, c'est-à-dire au VIe et VIIe siècle, et la floraison subite du moyen-âge qui suivit les croisades et qui est le trait distinctif du XIIe siècle.

. . . .
. . . .

Aussi la Pologne pendant les années glorieuses de son histoire, pendant le développement qui fit d'elle successivement l'un des grands états du moyen-âge et l'une des premières puissances de l'Europe du XVIe siècle, n'était pas seulement occidentale par la religion et les traditions, mais ne pouvait, étant donné la nature des choses, apparaître orientale ou se regarder comme un état frère des slaves de l'intérieur encore soumis au paganisme.

Celles de ses frontières qui se trouvaient nettement définies étaient les mêmes qu'aujourd'hui à l'ouest et au sud, celles-là mêmes qui la sépare des Magyars au sud et de tout le groupe germain de langue allemande à l'ouest.

La frontière de l'est était, a été et est encore une ligne vague soumise à des fluctuations incessantes et nous verrons plus loin la très grande importance que présente aujourd'hui le contraste entre les frontières est et ouest de l'état polonais.

Quand on aura compris ce qu'est au point de vue géographique l'unité de la Pologne et quels sont les contours éminemment distincts de cette contrée, combien elle est nécessairement occidentale, combien elle est surtout essentiellement occidentale dans sa culture et son développement nous arriverons aux points qui ont eu sur l'histoire de ce pays une influence permanente, c'est-à-dire les relations, les contrastes et les conflits entre les tribus de langue allemande et la nation polonaise.

Nous avons vu que le rétablissement du royaume de Pologne sous une forme ou l'autre était l'atout que l'un ou l'autre groupe de belligérants devait jouer avant la fin des hostilités. Nous avons vu que les puissances germaniques — les deux empires centraux — se trouvant en possession de la plus grande partie du territoire polonais qu'ils ont détenu jusqu'à maintenant par la fortune des armes, et, sachant très bien qu'ils ne pourront pas garder ce territoire dans les conditions militaires actuelles, ont proposé d'établir ce qui serait tout au plus un état à l'autonomie restreinte mais qu'on intitulerait royaume et qui s'étendrait sur une Pologne encore importante bien que tronquée.

Le principal avantage d'un tel arrangement serait la levée immédiate d'une armée polonaise considérable.

Ils pourraient dire ensuite, dernier avantage : les alliés ne peuvent pas sans désobéir à leurs principes détruire cet état indépendant que nous avons reconnu. Les Polonais eux-mêmes ont consenti au marché que nous avons conclu. Les parties de la Pologne qui se trouvaient avant la guerre sous l'autorité allemande et autrichienne y resteront après la guerre. »

Avec de tels arguments les empires centraux vaincus, seraient au moins assurés de la reconnaissance d'un état qui leur serait redevable de son autonomie, qui ne refuserait pas son appui moral pour qu'on leur laissât au moins une partie du territoire polonais

et, en même temps, ils élèveraient une barrière entre eux et le slavisme qu'ils craignent tant.

Quelle est la politique dont nous devons user à notre tour ? Il faut par une déclaration publique faite sans retard annoncer que le programme des alliés comporte le rétablissement de la Pologne dans *son intégrité*.

Une telle politique est conforme au caractère de l'alliance, elle est conforme à la fameuse déclaration qui fut faite voici deux ans et, en se plaçant au point de vue moins élevé du seul intérêt, elle est conseillée par le simple bon sens. S'il est dans l'intérêt des empires centraux de conserver une portion et, s'il est possible, la totalité de ce territoire polonais opprimé et mal gouverné par les Prussiens, moins durement administré par les Autrichiens depuis un siècle sans qu'ils aient été inquiétés, il sera tout aussi avantageux pour la grande alliance de rendre à la Pologne ces mêmes provinces et plus particulièrement la frontière de l'est que la nature et les événements historiques ont faite vague, mal définie. La frontière ouest peut être tracée aisément.

Nous la suivons à quelques miles près de l'endroit où elle quitte la Baltique jusqu'au moment où elle traverse la Silésie et atteint les Carpathes, dans les collines du haut Tartare. Et, en restituant précisément à la Pologne toute cette partie, on porterait un coup mortel au prestige de la Prusse, résultat appréciable en se plaçant encore une fois au point de vue de l'intérêt. Il va sans dire qu'une telle restauration serait sous l'égide de la Russie, de même qu'une restauration proposée par nos ennemis auraient ses assises sur les empires centraux. Quant au lien qui unira les deux pays dans ses détails, c'est aux négociateurs du traité qu'il appartiendra d'en fixer la nature. Mais les lignes principales en sont claires : une nation polonaise autonome, libre dans sa religion, dans sa langue, dans sa culture entière ; libre de fixer chaque détail de son système d'éducation et de sa vie ecclésiastique et avant tout avec *un libre accès sur la Baltique*. Si ce programme n'est pas exécuté, on rétablira l'influence des empires centraux en Europe orientale et politiquement parlant, c'est la défaite pour nous, tout au moins en ce qui concerne la moitié des bénéfices de la guerre. Ceux qui sont au courant de la carte, sans parler des détails compliqués de l'Europe centrale, poseront une question difficile que nous aurions tort de traiter à la légère. Que deviendra la Prusse orientale ? La Prusse orientale est de langue allemande, elle diffère par une longue tradition historique, par la religion de la plus grande partie de ses habitants et par la vie sociale, de la Pologne dont elle serait complètement entourée.

Au centre, Konigsberg est le cœur historique de la monarchie prussienne et bien que slave de race n'a pas conscience de ce caractère.

Eh ! bien, la seule solution possible est de créer hardiment cette île, qui dans le passé a longtemps existé ainsi isolé. Si elle continuera à vivre isolément comme autrefois ou, ce qui est plus probable, si elle sera lentement réabsorbée par le monde slave dont elle a émergé, c'est l'avenir qui en décidera. Mais il y a un fait certain, si l'on ne donne pas à la Pologne autonome libre accès sur la Baltique, dont la côte est en grande partie polonaise dans ses sym-

pathies, dans sa tradition historique, dans sa religion et dans sa langue, polonaise en tout enfin; si, pour parler plus clairement, on ne lui donne pas le port de Danzig, bien que ce port soit devenu allemand, on n'aura pas rétabli la Pologne.

On peut être assuré que nos ennemis agiraient avec moins de timidité dans un cas similaire. *Ils* n'hésiteraient pas à créer les frontières les plus artificielles.

Si les alliés dans leur marche vers la victoire savent agir au mieux de leurs intérêts dans ce pays, tout l'avenir de l'Europe orientale et finalement celui de l'Europe occidentale, se trouvera orienté dans le sens qu'ils souhaitaient lorsqu'ils entreprirent la grande tâche de résister à l'agression abominable et préméditée dont ils ont souffert maintenant depuis plus de deux ans. Si, en l'occurence, ils n'agissent pas avec assez de hardiesse, ils perdront plus de la moitié des fruits de leur labeur.

. . . .

On peut résumer brièvement comme il suit les points principaux de la reconstitution de la Pologne après la guerre. Au point de vue de la race, la carte ci-dessous indique leslimites de la Pologne ; or, il est nécessaire à la paix de l'Europe que ces frontières de race et les frontières politiques de la nouvelle Pologne correspondent, bien que cette correspondance nécessite l'isolement de l'est prussien du reste de la Prusse.

Bien que d'origine slave, les Polonais diffèrent des Slaves habitant plus à l'est en ce qu'ils ont reçu leur culture de l'ouest. Le christianisme, cette grande force civilisatrice de l'Europe, leur parvint par Rome et Byzance. La culture reçue par la Russie à l'époque où la civilisation sortait de la barbarie fut entièrement byzantine. Les Slaves de l'ouest reçurent leur religion et leur culture de l'ouest et du sud, des régions de l'Atlantique et de la Méditerranée. Non seulement leurs évêques furent en communion avec Rome, mais leur culture tout entière leur vint de l'ouest. Le duché de Posnanie forma le premier noyau du nouvel Etat qui devait ensuite s'appeler Pologne, et c'est de ce duché que sortit l'unité polonaise. A l'Ouest, les frontières de race de cet Etat sont nettement définies. A l'Est, la limite est vague, car les Lithuaniens placés entre les Slaves byzantins et les Slaves de l'Ouest, s'assimilèrent l'une ou l'autre forme de civilisation, si bien que la frontière de l'Est, des rivages baltiques à Lemberg, est mal définie.

A son origine, le nouvel Etat n'avait pas d'accès sur la mer, mais graduellement il s'étendit au Nord dans le bassin de la Vistule et atteignit la Baltique à Dantzig et à l'Ouest de Dantzig. Cependant, les ordres des Chevaliers Teutoniques avaient pénétré à l'est au-delà de Dantzig et avaient formé un établissement isolé dans le district des lacs Masuriens atteignant Kœnigsberg au nord-est. Cet établissement est à l'origine de toute la race prussienne qui, tant par son génie d'organisation militaire, que par une série de hasards, parvint à dominer toute l'Allemagne moderne.

Par la politique de Frédéric le Grand, l'infâme partage de la Pologne fut accompli au XVIIIe siècle ; et de la mutilation d'une nation découle indirectement la grande guerre actuelle. Il est devenu évident pour l'Allemagne comme pour les Alliés que la Pologne doit

être reconstituée en un royaume. L'Allemagne propose de rétablir le royaume en un état autonome de nom, mais en réalité sous le contrôle allemand et dépouillé de Dantzig, de Thorn et du duché de Posnanie. Une telle reconstitution serait à peine moins infâme que le partage originel entre la Prusse, la Russie et l'Autriche. La nouvelle Pologne, suivant l'Allemagne, ne serait qu'une simple province de l' « Europe centrale », projet pour lequel fut déclarée la guerre.

Tel serait le fruit d'une paix boîteuse. Cracovie, entièrement polonaise, resterait politiquement séparée du nouvel Etat. Dantzig, le port polonais, serait allemand et la « nouvelle Pologne », véritable preuve de la victoire des Alliés, n'existerait pas. Il y aurait une province polonaise, rendue autonome par la Prusse, mais sous la tutelle prussienne.

Dans l'intérêt de la paix future de l'Europe, le programme des Alliés doit absolument comprendre la reconstitution de la Pologne *dans son intégrité avec libre accès sur la Baltique.*

Dantzig doit être polonais ; c'est la clef de toute la politique, le point essentiel. La Prusse de l'Est, le cœur du système prussien doit devenir une île, séparée du reste de l'Allemagne. L'isolement de Konigsberg et du reste de la Prusse orientale, une colonie de langue allemande dans la Pologne, serait une sauvegarde. L'union de l'Est prussien avec l'Allemagne, ce qui signifie la détention de Dantzig par la Prusse serait une menace constante à la paix de l'Europe, et il y aurait à craindre une recrudescence de l'influence allemande sur le bassin entier de la Vistule et éventuellement sur toute l'Europe de l'Est.

L'Emigration polonaise

On ne connaît pas assez à l'étranger l'importance de l'émigration polonaise établie en Amérique. Nous donnons ici un aperçu général sur la statistique et l'organisation de cette émigration qui joue et jouera un rôle considérable dans la renaissance polonaise.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

De même que chaque phénomène dans la vie, l'émigration polonaise qui, depuis quelque temps, prend des proportions de plus en plus considérables, possède ses bons et ses mauvais côtés. Il faut considérer comme bons côtés de l'émigration : 1° que les émigrants se trouvent partiellement ou complètement délivrés de l'indigence, dans laquelle ils se trouvaient chez eux ; où ils n'avaient pu trouver de gagne-pain ; 2° que l'émigration donne à la population ouvrière restée dans le pays une plus grande facilité dans la lutte pour la vie en diminuant la concurrence ; la diminution des offres de travail apporte une hausse dans les gains et une amélioration dans les conditions du travail ; 3° que les ouvriers envoient ou rapportent des capitaux de l'étranger, par exemple en Allemagne, ils sont forcés de revenir au pays. Lorsqu'ils reviennent de leur propre gré, ils rapportent aussi des économies, ce qui comporte une affluence de capitaux de l'étranger et une accumulation d'épargnes ; 4° ils libèrent la population rurale des exactions d'usuriers qui se recrutent parmi la population juive ; 5° il élargit l'horizon de l'intelligence des émigrants puisque, forcés à une lutte pour la vie dans des conditions nouvelles et inconnues, il leur faut tendre à un plus grand effort leur habileté naturelle afin de pouvoir résister à la concurrence dans leur nouvelle vie ; 6° il relève le niveau intellectuel puisque dans les pays étrangers ils apprennent à connaître de nouvelles institutions une nouvelle manière de vivre qui facilite et rend plus agréable l'existence privée et générale.

Le mauvais côté de l'émigration est formé par les phénomènes sociaux suivants :

1° L'émigration enlève au pays des travailleurs nécessaires au développement de l'agriculture et de l'industrie ;

2° Elle aide par cela même au développement de l'agriculture et de l'industrie étrangère au détriment du pays, en rendant à celui-ci la concurrence plus difficile.

3° L'énorme dépense de capitaux pour les transports par voie ferrée et par voie maritime, ce qui donne par cela même un support aux entreprises étrangères.

4° Une perte sensible d'un matériel en hommes élevés à grands frais aux dépens du pays et qui offrent leurs meilleures forces

vitales à l'étranger pour rentrer ensuite au pays dans des conditions qui en font une charge pour celui-ci.

5° La perte pour le pays de millions de gens au profit des pays étrangers dans le cas où ces gens ne reviennent plus.

Déjà, nous voyons par ces considérations générales en liaison intime avec la question d'émigration combien celle-ci est compliquée et à combien de côtés de la vie économique, sociale et nationale ils touchent, en un mot quelles difficultés nous trouvons pour prendre à son égard une position décisive et définitive.

Il semble, en général, que du point de vue de l'émigrant comme particulier, l'émigration lui rapporte en principe des profits mais que, au point de vue de la généralité, comme principe national, l'émigration est un phénomène préjudiciable. Voilà pourquoi l'on ne peut définitivement prendre parti pour l'un ou l'autre.

Il faut plutôt s'en tenir au juste milieu et se dire que l'émigration est pour le moment un phénomène inévitable et qu'il en sera de même aussi longtemps que les conditions en Pologne ne changeront pas de manière à ce que les intérêts des particuliers puissent coïncider en principe avec les intérêts de la généralité au point de vue national et vice versa.

En Pologne nous distinguons trois différentes sortes d'émigrations :

1° *L'émigration stable.* — Dans celle-ci, l'émigrant en quittant son pays n'a plus l'intention d'y revenir.

2° *L'émigration temporaire.* — Ici, l'émigrant quitte le pays pour un temps plus ou moins prolongé avec l'intention d'y revenir plus tard, en général, après quelques années de séjour à l'étranger.

3° *L'émigration de saison.* — Ici, l'émigrant quitte le pays à la fin de l'hiver ou au moment du printemps ; il séjourne à l'étranger pendant le printemps, l'été et l'automne pour rentrer au pays à la fin de la saison des travaux.

L'émigration stable se change souvent en émigration temporaire et vice versa, tandis que l'émigration de saison, la plupart du temps, reste telle.

La forme la plus ancienne de l'émigration polonaise est représentée par l'émigration stable. Ses débuts furent de nature politique.

Les gens quittaient d'abord leur pays afin d'éviter des répressions et des poursuites. De pareilles émigrations eurent lieu en masses après les années 1831, 1848 et 1864, c'est-à-dire après les révolutions nationales. Alors, la plupart des émigrés se rendirent en France ; un nombre moindre partit pour la Turquie, l'Angleterre et pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Lorsqu'en Allemagne, le Kulturkampf, la lutte soi-disant cultuelle faisait fureur, de 1872 à 1886, beaucoup de gens, afin d'éviter une répression religieuse et nationale, quittèrent le grand duché de Posen et la Prusse occidentale pour se rendre aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Comme alors ce pays-là traversait la première phase du développement de son industrie, les émigrants y trouvèrent du travail très bien rémunéré, en firent part à ceux qui étaient restés au pays et eurent ainsi beaucoup d'imitateurs.

Ainsi, l'émigration pour cause de répression religieuse et nationale se développa en une émigration de nature purement écono-

mique, dont le but était l'amélioration des conditions matérielles.

Il faut noter ici une émigration économique, plus ancienne. Ainsi, en 1849, une centaine de familles polonaises émigrèrent de la Haute-Silésie, l'année 1848 ayant été une année désastreuse. Elles s'établirent, en partie dans le Texas méridional, San-Antonio-Santa-Maria, etc., en partie dans la province de Mischigan (Parisville, Port-Austin).

Du Grand-Duché de Posen, en 1850, émigrèrent également pour l'Amérique plusieurs familles qui s'établirent soit dans l'état de Détroit, soit dans l'état de Michigan, soit à Polonia, Stewens-Point dans l'état de Wisconsin.

Ces deux émigrations n'attirèrent pas après elles de plus grandes masses de population polonaise. Il en fut autrement de l'émigration au temps du Kulturkampf.

Ici, des masses sans cesse grossissantes, surtout depuis 1882, se rendaient aux Etats-Unis jusqu'en 1894, époque à laquelle survint la débâcle économique qui fit tomber les émigrants dans la plus profonde détresse.

Beaucoup de ceux qui en possédaient les moyens revinrent au pays, mais la plus grande majorité resta tout de même par crainte des répressions du gouvernement prussien. Par suite de cette stagnation dans l'industrie américaine, l'émigration en Amérique cessa. Mais elle recommença aussitôt qu'en 1898 arriva au pouvoir, le parti républicain, lequel grâce à l'introduction des droits de douane protecteurs remit sur la bonne voie l'industrie périclitante.

A l'avènement du gouvernement de Cleveland et du parti démocratique, suivit un développement splendide des diverses branches d'entreprises de l'industrie américaine, principalement des industries minières, métallurgiques, textiles, ainsi que la construction d'immenses réseaux de chemins de fer, de canalisations dans les villes.

Le travail ne manquait pas, les gains étant considérables, le peuple polonais attiré de diverses manières émigra non seulement de la Prusse, mais de la Galicie et aussi du Royaume de Pologne.

Cette émigration dura avec une trève d'une année, de 1907 à 1908, jusqu'au début de la guerre européenne.

L'émigration polonaise outre-mer trouva encore un autre débouché. Après la chute de l'empire du Brésil, le gouvernement républicain décida d'augmenter la population de l'état et dans ce but commença à attirer les colons de divers pays européens entre autres ceux de la Pologne.

La Galicie se trouvait être un terrain très propice à ce but un grand nombre de paysans émigrèrent de cette contrée pour les états de Parana, Santa-Catherina, Rio Grande da Sul et Sao-Paulo. La plupart de ces pauvres gens périrent.

Vers 1890, commença aussi une forte émigration des terres polonaises prussiennes, pour les districts industriels de la Westphalie et de la Rhénanie, et autres provinces prussiennes possédant une industrie très développée. Cette émigration est temporaire, bien que fréquemment elle ait pris un caractère de stabilité par suite de l'impossibilité de revenir dans la patrie, puisque le gouvernement prussien ne permet pas aux familles polonaises de s'y établir.

L'émigration de saison ne s'est amplifiée en Pologne que ces derniers temps, bien que depuis 1890 déjà, la population rurale non établie du Royaume de Pologne et de la Galicie se rendait en Allemagne ; ce n'est qu'en 1900 que commença le mouvement d'émigration en masse des ouvriers agricoles. Au début de la guerre, l'émigration de saison dominait de beaucoup l'émigration stable et temporaire.

CAUSES DE L'ÉMIGRATION

Pour qui connaît les conditions économiques de la Pologne il est clair que la majorité du peuple polonais ne jouit pas du bien-être absolu. Dans aucune des différentes parties annexées de la Pologne, la division des terres ne correspond aux véritables besoins de la population qui l'habite.

Nous trouvons les chiffres respectifs sur ce sujet dans la partie traitant de l'agriculture. Ces chiffres démontrent que le sol en Pologne n'est pas en état de faire vivre cenx d'entre les possesseurs de terres dont l'importance est moindre ou infime.

Comme ni la Galicie, ni le Grand-Duché de Posen, ni les deux provinces de Prusse, ni même le Royaume ne possèdent une grande industrie développée (en contraste avec la Haute-Silésie et avec le duché de Techin-Ciezyn), c'est précisément de ces pays qu'a lieu l'émigration la plus nombreuse, soit à l'étranger, soit dans les provinces prussiennes industrielles principalement la Westphalie et la Rhénanie.

Tout au contraire, en Silésie, où l'industrie se développe considérablement, la population polonaise, bien que la petite propriété rurale y représente un fort pourcentage (42 %) de propriétés paysannes, a cessé presque complètement d'émigrer à l'étranger et n'émigre que faiblement dans les autres provinces en comparaison de la population de la Prusse occidentale et orientale et de la Posnanie. Pendant cinq années, de 1905 à 1910, quittèrent pour émigrer dans les provinces occidentales de la Prusse de la régence de Kvidzyn (Marien Werder) 59.751 personnes, ce qui revient à 6.31 % de la totalité des habitants ; de la régence de Dantzig : 29.593, ou 4.08 % ; de la régence d'Olsztyn (Allenstein) : 31.488, ou 5.85 % ; de la régence de Posnanie (Posen) : 52.220, ou 4.02 % ; de la régence de Bydgoszcz (Bromberg) : 35.419, ou 4.76 % ; de la régence d'Opole (Oppeln) : 31.011 seulement, ou 1.46 %.

Cette comparaison entre les pourcentages nous montre clairement combien l'industrie est en état de retenir la population au pays, bien que les conditions du travail et les gains y soient inférieurs à ceux des autres pays. Ces conditions-là nous les trouvons précisément dans la Haute-Silésie.

Dans les deux diverses parties annexées de la Pologne vivent plus d'un million et demi de petits propriétaires ruraux, auxquels leur métier d'agriculteur ne suffit pas pour subsister. Ils sont forcés de chercher du travail dans d'autres entreprises ; ils émigrent donc, sachant que d'autres pays manquent de bras et que le travail y est bien rémunéré.

Il faut aussi remarquer que dans cette classe la fécondité est très grande. On trouve très souvent dans une de ces familles plusieurs et même plus d'une douzaine de personnes majeures capables

d'émigrer avec le chef de famille à la recherche du travail. Cela nous explique le plus grand nombre d'émigrés polonais.

La seconde cause de l'émigration est la densité de la population. En Galicie, nous trouvons en 1890, 84 habitants par kilomètre carré, tandis qu'en 1900 il y en avait 93.3 et en 1910 jusqu'à 102.2.

Les mêmes conditions existent dans le Royaume de Pologne. Ici, nous trouvons 98.2 d'habitants par kilomètre carré. Dans tous les pays agricoles une population si dense ne trouve guère de gagne-pain ; il lui faut donc émigrer. Ensuite, il faut chercher une des causes de l'émigration dans le manque d'intensité du système agricole. Ainsi, l'industrie sucrière qui est en stricte connivence avec la culture des betteraves demande un système agricole très intense. Là où cette industrie est très développée, des ouvriers agricoles stables sont nécessaires et l'ouvrier préfère rester là où il trouve du travail fixe plutôt que de chercher ailleurs un travail mieux rémunéré mais instable.

Ce point de vue est accentué par des faits. Du gouvernement de Pétrokow-Piotrkow (Royaume de Pologne), avec 161.6 d'habitants par kilomètre carré en 1908 : 39.024 personnes seulement quittèrent le pays pour chercher du travail et c'est dans ce gouvernement-là que l'industrie est la plus développée. La même année, 18.586 personnes émigrèrent du gouvernement de Varsovie pour gagner leur vie ailleurs.

Ici, la petite industrie et l'industrie sucrière sont très développées. Nous trouvons dans ce Gouvernement, 18 sucreries qui occupent 7.388 ouvriers ; malheureusement, nous ne connaissons pas au juste le nombre d'ouvriers occupés à la plantation des betteraves. Cependant, leur nombre doit être très grand puisque 22.800 hectares sont occupés par cette culture.

Du gouvernement de Kalisch où la population est beaucoup moins dense que dans les autres gouvernements, 104.2 par kilomètre carré, 108.458 personnes partirent à l'étranger. Nous ne trouvons pas dans ce gouvernement de grande industrie, et l'industrie sucrière n'y est pas développée en grand. Il y a seulement quatre sucreries qui occupaient 1.729 ouvriers, et 7.300 arpents ou 4.160 hectares de plantations de betteraves.

Ces chiffres nous montrent qu'un système agricole intense retient dans le pays un grand nombre d'ouvriers. Ce point de vue est confirmé aussi par d'éminents économistes polonais, tels que le Dr Pilat, Jean Zagleniczny et autres.

On pourrait aussi énumérer toute une série d'autres causes qui ressortent des conditions purement économiques en Pologne mais celles que nous avons citées sont les plus sérieuses.

A côté de celles-ci, il faut mentionner aussi des causes de nature secondaire plutôt fortuites, mais qui poussent le peuple polonais à chercher ailleurs du travail plus puissamment que ne le font les causes sus-mentionnées de nature économique.

Il est un fait constaté que la rémunération du travail agricole a augmenté énormément dans la Pologne tout entière. Pourtant, le nombre des personnes quittant le pays dépasse la normale, si bien que les propriétaires polonais ne peuvent trouver d'ouvriers agricoles, même à des salaires élevés au moment des travaux les plus pressants. D'autre part, beaucoup de personnes quittent

le pays pour l'Amérique où elles se fixent bien qu'elles pourraient trouver du travail et se faire une situation sûre dans le pays même.

Il faut chercher les causes de ce phénomène préjudiciable, dans la propagande des compagnies maritimes s'occupant des transports d'émigrants ainsi que dans celle des compagnies colonisatrices et des agents de ces sortes de compagnies.

Les compagnies maritimes qui s'occupent du transport d'émigrants font des affaires d'or par ce moyen. Des entreprises allemandes très puissantes comme le Nord-Deutscher Lloyd et Hambourg América Linie, n'auraient pas eu un essor si resplendissant sans le transport des émigrants dans les pays d'outre-mer.

D'après le Dr Englisch L. Karo (*Emigration*, page 35-36), de l'Autriche seulement émigrèrent entre 1870 et 1910 par Hambourg et Brême, aux Etats-Unis, 1.177.231 individus ; au Canada : 65.206 ; au Brésil : 21.651 ; en Argentine : 14.894 ; dans les autres états américains : 1.464 ; dans les autres parties du monde : 1.883 ; au total : 1.282.329 individus.

En comptant en moyenne 150 couronnes par personne, les compagnies maritimes allemandes réalisent sur les émigrants d'Autriche : 205.172.640 couronnes.

Vis-à-vis de ces profits, il est clair que pour les sociétés de transport il est de première importance que le mouvement d'émigration non seulement ne faiblisse pas mais que tout au contraire il augmente. Afin d'arriver à ce but, les sociétés maritimes se servent de tous les moyens imaginables pour avoir autant d'émigrants que possible.

L'un de ces moyens est une armée d'agents, de sous-agents et de rabatteurs dispersés sur tous les territoires de la Pologne. Chacun d'eux reçoit au moins 3 à 10 francs par tête d'émigrant gagné. Autrefois, ce procédé était particulier aux juifs ; ces derniers temps, ce sont aussi les chrétiens qui le pratiquent.

En Galicie surtout, l'agitation dans ce but a pris une telle extension, que l'on a trouvé un nouveau terme technique pour désigner les individus s'adonnant à ce trafic, on les nomme : « Hyènes d'émigrations. »

A côté des compagnies maritimes diverses, des entreprises de colonisation ont développé leur activité entre autres le gouvernement brésilien, les gouvernements des états particuliers du Brésil comme le Parana, Sao-Paulo, Rio-Grande do Sul et Santa-Catharina.

Le Brésil seul attira, principalement de la Galicie mais aussi du Royaume de Pologne, plus de cent mille personnes dont la plupart périrent dans la soi-disant « île des Fleurs » et dans d'autres contrées du Brésil.

Depuis environ huit années, la Société de la ligne maritime et la voie ferrée du Canadian Pacific a commencé à développer une agitation énergique en Pologne. Cette Compagnie possède une cinquantaine de millions d'acres à coloniser. Ayant appris à apprécier le paysan polonais, elle paye jusqu'à 500 francs et plus par coloniste enrôlé. A côté de cela, existe une cause très sérieuse par suite de laquelle le peuple polonais s'exile à l'étranger, ce sont les lettres des familles ou des connaissances qui les engagent à l'émigration, leur peignant sous des couleurs roses leur propre

situation à l'étranger. Comme ils ont des exigences minimes, les ouvriers polonais font des économies relativement très grandes et s'en glorifient à ceux qui sont restés au pays.

On connaît des faits où des ouvriers même très peu rémunérés économisent jusqu'à 150 dollars (750 francs) annuellement, qu'ils envoient dans leurs pays pour payer leurs dettes ou acheter des terres.

Les soi-disant émigrants de saison représentent le matériel agitateur dont l'influence est la plus efficace. Lorsque l'homme rapporte avec lui 150 marks et la femme de 60 à 100 marks dans le cours d'une saison, lorsque même des mineurs, garçons et filles rapportent des économies équivalentes, cela doit agit sur les autres et les engager à quitter le pays où ils ne sont pas en état de gagner de pareilles sommes.

STATISTIQUE DE L'EMIGRATION

L'ÉMIGRATION STABLE ET L'ÉMIGRATION TEMPORAIRE

Comme nous l'avons dit plus haut, l'émigration polonaise outre-mer commença d'abord dans la partie annexée prussienne.

D'après le *Statistisches Jahrbüch für den Preussischen Staat* (annuaire statistique pour l'Etat prussien, édition 1912, page 88), quittèrent les provinces orientales de la Prusse où domine l'élément polonais :

Dans les cinq ans.	Nombre d'émigrés outre-mer.
—	—
1871 à 1876	91.211
1876 à 1880	50.909
1881 à 1885	185.348
1886 à 1890	124.554
1891 à 1895	110.234
1896 à 1900	23.040
1901 à 1905	32.069
1906 à 1909	18.264
1910	3.473
1911	2.734

Au total, de ces quatre provinces prussiennes orientales émigrèrent dans le courant de quarante et une années : 643.861 individus.

Malheureusement, la statistique ne donne pas de renseignements sur la nationalité de ces émigrants ; nous ne pouvons non plus connaître les données statistiques officielles des Etats-Unis, quelle est la participation des Polonais dans cette colonisation, car ce n'est que depuis une douzaine d'années qu'on y tient des rubriques pour chaque nationalité.

Auparavant, on additionnait les Polonais soit aux Allemands, soit aux Autrichiens ou aux Russes, selon l'Etat auquel ils appartenaient. Mais d'après les calculs particuliers basés sur des calculs d'ordre général, nous pouvons accepter que sur ces 644.000 émigrants, au moins 2/3, ou 430.000 étaient Polonais. Nous voyons

ceci confirmé par le tableau sus-mentionné, comme nous y trouvons que le chiffre le plus fort de l'émigration coïncide avec les années du soi-disant Kulturkampf d'Allemagne.

Par ce tableau, nous pouvons remarquer aussi comment l'émigration polonaise outre-mer diminue d'année en année. Ce fait tient à ce que dans les provinces occidentales de la Prusse dans, la Westphalie et dans la Rhénanie l'industrie donne de plus en plus de travail à la population polonaise.

L'émigration outre-mer de la Galicie commença une dizaine d'années plus tard que celle de la patrie annexée prussienne. La population rurale ignorant tout bonnement les gains élevés que l'on trouvait en Amérique, les offres de terre gratuite faites au coloniste par le Gouvernement.

Ce furent les agents des compagnies maritimes colonisatrices qui mirent en mouvement cette importante masse, laquelle une fois en branle déferle vers l'occident comme un flot impossible à contenir. La guerre actuelle seule a pu l'endiguer.

D'après la statistique du D[r] K. Englisch (D[r] Karo, *Emigration*, page 22 et suivantes), ont émigré de la Galicie occidentale purement polonaise dans la dizaine d'années :

De 1881 à 1890	74.218	personnes.
De 1891 à 1900	169.216	—
De 1901 à 1910	224.318	—
Au total, de 1881 à 1910	467.752	individus.

De la Galicie orientale, habitée par 40 % de Polonais, 50 % de Ruthènes et 10 % de Juifs, émigrèrent en même temps outre-mer 388.989 individus. Le total du chiffre des émigrés polonais de toute la Galicie se monte à 856.741 individus.

Cette énorme perte de la population polonaise fit un grand préjudice à la cause polonaise, car à la même époque n'émigrèrent que 251.615 Ruthènes, ce qui changea le pourcentage au détriment des Polonais.

Dans le Royaume de Pologne, l'émigration outre-mer commença vers 1890. Elle fut d'abord peu importante. D'après la source officielle russe qui, entre parenthèses, n'est pas en état d'enregistrer les émigrés sans passeports, l'émigration comportait de 1890 à 1892 16.649 personnes. Depuis 1893 à 1896, elle descendit à 6.228 personnes, pour monter entre 1897 et 1900 annuellement à 8.000, de 1900 à 1904, elle comportait 12.174 personnes annuellement.

Après l'année 1905, l'émigration polonaise haussa de beaucoup. Dans le courant des onze années, de 1900 à 1910, d'après les sources officielles des Etats-Unis, arrivèrent du Royaume de Pologne 455.861 personnes de nationalité polonaise.

En dehors des Etats-Unis, le Royaume de Pologne émigre aussi au Canada et au Brésil. Le nombre d'émigrants n'est pas connu au juste.

Après 1910, l'émigration du Royaume de Pologne aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord s'accrut encore dans de plus grandes proportions. Du 1er juillet 1912 au 30 juin 1913, par exemple, débarquèrent dans le port de New-York 174.350 Polonais du Royaume de Pologne, dont 24.107 se rembarquèrent si bien que

la perte pour le pays s'exprime par le chiffre de 149.385 Polonais.

Les données pour la période 1913 à 1914 ne nous sont pas connues à cause des derniers événements survenus. Mais puisque l'émigration pour cette période ne s'était pas affaiblie nous pouvons accepter en nous en tenant au minimum au chiffre de 100.000. Ainsi, on peut évaluer en général le chiffre de l'émigration polo-orientales de l'état Prusse, c'est-à-dire de leur patrie pour les provinces purement allemandes de l'état prussien.

Cette émigration au début fut temporaire ; dans la dernière dizaine d'années, elle se change de plus en plus en émigration stable et la cause en est que le gouvernement prussien introduisit des lois exceptionnelles contre les Polonais.

Ces lois rendaient très difficiles ou presque impossibles l'établissement rural. Auparavant, l'ouvrier possédant ou non de la terre partait en Allemagne d'où il revenait sur le sol natal après avoir travaillé pendant plusieurs années principalement dans les usines ou dans les mines où il amassait une certaine somme. Après son retour, il achetait quelque morceau de terre, afin de s'établir comme propriétaire.

Cela devint impossible ces derniers temps, le gouvernement prussien défendant aux Polonais de bâtir des habitations.

Pour cette cause le nombre des prolétaires polonais dans l'est de l'état prussien augmente chaque année. Ces gens une fois partis dans l'intérieur de l'Allemagne pour y chercher du travai étaient forcés d'y rester pour toujours. De cette manière, les Polonais se disséminèrent presque dans toutes les parties occidentales du Royaume de Prusse ainsi que dans les autres états et principautés qui forment l'empire allemand. La majorité se trouve en Westphalie dans la régence d'Arnsberg et Münster et en Rhénanie dans la régence de Düsseldorf.

Dans la première, il y avait en 1910, 142.000 Polonais ; dans la seconde, 67.500 ; dans la troisième, 72.000 Polonais. Au total, 468.108 Polonais habitaient les provinces allemandes occidentales. du Royaume de Prusse au 1er décembre 1910. Dans tout l'empire germanique, il s'en trouvait plus d'un demi million. En Westphalie et en Rhénanie, dans les régences susmentionnées, les Polonais s'étaient concentrés dans plusieurs villes en un nombre si fort qu'ils y formaient l'élément dominant. Aux élections des Conseils municipaux, des fabriques et autres corps autonomes, ils font passer leurs représentants ; ils ont leur propre société, des institutions sociales et économiques, une presse, etc.

Cette invasion polonaise fit naître dans les classes nationalistes et chauvines allemandes un très grand mécontentement et une certaine inquiétude. Pour cette raison, les autorités prussiennes chicanent les émigrants polonais en leur restreignant leurs droits constitutionnels de citoyens oubliant que c'est grâce à ces gens que l'industrie allemande est arrivée à un pareil épanouissement.

(Suite et fin au prochain numéro)

COMITÉ GÉNÉRAL DE SECOURS

pour les Victimes de la Guerre en Pologne

Siège à Vevey (Suisse)

COMPTE - RENDU

Pendant la troisième période de son existence, c'est-à-dire depuis le 10 janvier 1916 jusqu'au 30 juin 1916, le Comité général de Secours pour les Victimes de la guerre en Pologne a recueilli une somme de :

5.896.152 fr. 45 (cinq millions huit-cent-quatre-vingt-seize-mille cent-cinquante deux francs quarante-cinq centimes.)

Les intérêts des sommes déposées en banque se montent à 2.454 fr. 22.

La valeur des effets étrangers reçus pendant cette même période et dont la réalisation n'a pu être encore effectuée, s'élève à 3.090 francs — et 42.000 roubles. — Les dons en nature sont estimés à 1.550 francs.

21 caisses de vêtements d'un poids de 2.060 kilos ont été envoyées en Pologne.

Les frais généraux s'élèvent à 7.686 fr. 70 selon détail ci-dessous :

Emoluments du personnel........... Fr.	3.600	»
Frais de télégrammes..................	1.006	30
Imprimés, fournitures de bureau, machine à écrire..............................	858	10
Timbres poste	795	15
Frais de banque.......................	527	05
Téléphone	150	80
Frais divers	749	30
Fr.	7.686	70

Le total des frais généraux représente 1/7 0/0 de la somme recueillie.

Le comité a en banque un solde créditeur de 418.754 fr. 59.

Depuis le 10 janvier 1916 le Comité Général a envoyé, en faveur des victimes de la guerre en Pologne, une somme totale de 6.062.403 fr. 41, répartie comme suit :

I. — Pour les provinces du Royaume de Pologne occupées par l'Allemagne

Au Prince Z. Lubomirski, président de la Ville de Varsovie :

1916	à la disposition de notre sous-comité à Varsovie		
Janvier 21	Pour Varsovie .... Fr.	125.000	»
— 21	— pour enfants abandonnés...	25.000	»
— 31	Envoyé au nom de notre Comité par l'abbé député J. Londzin, à Cieszyn Cr 10,000	7.000	»
Février 16	Droits de douane perçus sur 3 wagons de lait expédiés le 4 octobre 1915.......	4.521	85

(La restitution de cette somme a été décidée par les autorités.)

Mars	1	Envoyé au nom de notre Comité par le Comité de Secours à Copenhague (vivres)	16.675	»
—	25	Pour le Comité Civique de Varsovie....	50.000	»
Juin	6	— — (du fonds de l'Américan Polish Relief Committee à New-York)	103.899	80
—	30	Pour la Commission de Secours aux Intellectuels auprès de la Municipalité de Varsovie	60.200	»
		Versement au nom de notre Comité par M. le Baron Léopold de Kronenberg et sa famille (R° 40.000)	66.000	»

Au Conseil Supérieur de Secours à Varsovie :

Mars	25	Pour les plus nécessiteux	50.000	»
Mai	1	—	100.000	»
—	1	Pour enfants abandonnés	25.000	»
—	31	Pour les plus nécessiteux	75.000	»
—	31	Pour enfants abandonnés	25.000	»
Juin	20	Pour les plus nécessiteux	125.000	»
—	20	Pour enfants abandonnés	25.000	»
—	22	Pour les plus nécessiteux	16.500	»

A Mgr. l' Archevêque A. Kakowski, à Varsovie :

Février	2	Pour les enfants nécessiteux	50.000	»
—	28	Pour les plus nécessiteux en tenant compte des besoins des personnes de la classe intellectuelle privées de travail et se trouvant dans la détresse. Distribution avec collaboration du Prince Z. Lubomirski	50.000	»
Mars	1	Deux wagons de lait condensé, transport inclus	22.291	70
—	16	Un wagon de lait condensé, transport inclus	11.129	65
Avril	27	Deux wagons de lait condensé, transport inclus	22.703	65
Juin	10	(Du fonds du Conseil National à Chicago...	77.460	»
—	10	Pour enfants abandonnés	22.540	»
—	15	(Du fonds de l'Abbé V. Michulka, West Rutland, U. S. A.)	3.637	»
—	23	Deux wagons de lait condensé	22.200	»
		Expédition de 19 caisses de vêtements de la Croix-Rouge Américaine (envoyées pendant le semestre précédent) et de 12 caisses du Comité de Sydney ; frais de transport	581	56
		Produit de la collecte du 21 novembre 1915 dans les églises du diocèse de Varsovie (43.889 rbs. 55.)	70.223	30

1916 *Au Comité de Secours pour le Royaume de Pologne à Posen :*

Janvier	21	Pour les plus nécessiteux	125.000	»
—	21	Pour enfants abandonnés	25.000	»
Février	2	—	100.000	»
—	25	Pour les gouvernements de Plock et Lomza	25.000	»

—	25	Pour le bassin houiller de Dombrowa....	30.000	»
Mars	6	Envoyé au nom de notre Comité par le Comité hollandais..................	11.000	»
Février	7	A Mgr. l'Archevêque E. Dalbor, partie du produit de la quête du 21 novembre 1915 dans les églises................	1.433.378	»
Avril	11	A la Société « Ziemianki » à Varsovie, pour enfants abandonnés...........	10.000	»
—	11	A la Société pour la protection de la Jeune fille à Varsovie, pour l'Ouvroir et l'Internat..........................	10.000	»
Février	28	A M. Szymanski, administrateur-délégué de la Société « Zawiercie » pour les victimes de la guerre..................	10.000	»
Mars	2	Au même pour les mêmes	10.000	»
—	15	— un wagon de lait condensé, transport inclus...........	11.036	65
Mai	19	—	25.000	»
Juin	9	— un wagon de lait condensé pour le district de Bendzin...	11.100	»
Février	28	A M. le Chanoine Fulman à Czenstochowa, pour les victimes de la guerre........	15.000	»
Mai	5	Au même pour les mêmes, un wagon de lait condensé, transport inclus.......	11.032	35
Janvier	21	A Mme Marie Dobiecka à Czenstochowa, pour l'Asile de Jeunes filles..........	1.000	»
Février	28	A M. le Prélat H. Przezdziecki à Lodz, pour le nouvel asile des enfants...........	20.000	»
Mai	18	Un wagon de lait condensé pour Lodz....	10.360	»
Février	16	A la Société de Bienfaisance de la ville de Lodz, Section des femmes chrétiennes. Droits de douane perçus sur un wagon de lait expédié le 3 / XI 1915. (La restitution de cette somme a été décidée par les autorités)	1.501	60
Avril	11	Au Comité de Secours à Janow Podlaski par l'entremise de Mgr. l'Archevêque Kakowski, Varsovie................	6.000	»
Mai	18	Au Curé Raczynski à Sosnowice, un wagon de lait condensé....................	10.360	»
		Fr.	3.164.335	11

II. — Pour les provinces du Royaume de Pologne occupées par l'Autriche

Au Comité Central de secours à Lublin, par l'entremise de Mgr. le prince-évêque Adam Sapieha :

1916				
Janvier	20	Pour les plus nécessiteux........... Fr.	100.000	»
Février	5	Pour enfants abandonnés..............	50.000	»
Mars	2	Pour les plus nécessiteux	75.000	»
—	28	—	50.000	»
Avril	13	Pour enfants abandonnés...............	25.000	»
Mai	4	Pour les plus nécessiteux...............	100.000	»
—	4	Pour enfants abandonnés...............	25.000	»
—	18	Un wagon de lait condensé.............	10.360	»
Juin	3	Pour les plus nécessiteux...............	30.000	»

—	3	Pour enfants abandonnés................	20.000 »
—	14	Pour les plus nécessiteux	75.000 »
—	14	Pour enfants abandonnés................	25.000 »
—	22	Pour les plus nécessiteux	30.000 »
—	22	Pour enfants abandonnés................	20.000 »
Février	10	Au Comité de Secours du Prince-Evêque Adam Sapieha, à Cracovie, pour le bassin houiller Dombrowa Gornicza...	10.350 »
Mars	15	Au même pour les mêmes................	9.753 »
Avril	43	Au Comité Civique de la commune de Przytyk, district de Radom, par l'intermédiaire du Prince-Evêque de Cracovie	1.927 50
		Fr.	657.390 50

III. — Pour les Provinces de la Galicie sous la domination autrichienne

Au Comité de Secours du Prince-Evêque Adam Sapieha, à Cracovie

1916			
Janvier	20	Pour la Galicie occidentale .... Fr.	25.000 »
Février	5	Pour enfants nécessiteux..............	50.000 »
—		Un wagon de lait condensé, frais de transport inclus..............................	11.160 »
Mars	1	Envoyé au nom de notre Comité par le Comité de Copenhague (vivres)......	16.675 »
—	2	Pour la Galicie occidentale.............	30.000 »
—	18	Envoyé du fonds de l'American Polish Relief Committee de New-York......	156.975 »
—	25	Deux wagons de lait condensé, frais de transport inclus...................	22.094 »
—	28	Pour la Galicie occidentale.............	50.000 »
Avril	6	Un wagon de lait condensé, frais de transport inclus	11.025 »
Mai	4	Pour la Galicie occidentale.............	50.000 »
—	4	Pour enfants abandonnés en Galicie ; distribution avec collaboration de Mme la comtesse Roman Potocka...........	25.000 »
Juin	3	Pour la Galicie occidentale...............	25.000 »
—	3	Pour enfants abandonnés..............	15.000 »
—	7	Un wagon de lait condensé, frais de transport inclus.......................	11.792 20
—	14	Envoyé du fonds du Conseil National Polonais de Chicago................	77.460 »
—	14	Pour enfants abandonnés en Galicie ; distribution avec collaboration de Mme la comtesse Roman Potocka....	25.000 »
—	20	Pour la Galicie occidentale.............	20.100 »
—	20	Pour enfants abandonnés en Galicie distribution avec collaboration de Mme la comtesse Roman Potocka....	9.544 65
		Partie du produit de la quête du 21 novembre 1915 dans les églises (Couronnes : 244.502.72, Roubles : 12.427.49, M.3)	178.813 65
		Envoi de 9 caisses de vêtements du Comité de Sydney ; frais de réexpédition.....	81 50

Au Comité de secours de Léopold, sous la présidence de Mgr. l' Archevêque Joseph Bilczewski :

Janvier	20	Pour la Galicie orientale...............	25.000	»
Février	5	Pour enfants abandonnés.............	50.000	»
Mars	2	Pour la Galicie orientale	30.000	»
—	28	—	50.000	»
Avril	13	Pour enfants abandonnés.............	25.000	»
—	29	Un wagon de lait condensé, frais de transport inclus........................	11.227	15
Mai	4	Pour la Galicie orientale	50.000	»
Juin	3	—	20.000	»
—	3	Pour enfants abandonnés.............	15.000	»
—	14	Pour la Galicie orientale...............	30.000	»
—	14	Pour enfants abandonnés..............	17.540	»
—	22	Pour la Galicie orientale.................	30.000	»
—	22	Pour enfants abandonnés..............	20.000	»
		Partie du produit de la quête du 21 novembre 1915 dans les églises (Cour 42,254.59, Rbl. 44.77 1/2, M. 26.73)..	27.562	55
Février	24	Au Comité civique de secours aux réfugiés Polonais rentrés dans leurs foyers, Léopol	25.000	»
Avril	22	Au même...........................	25.000	»
Juin	28	Au même...........................	25.000	»
Mai	4	A la Société Protectrice de l'Enfabce sous l'invocation de Jésus-Christ, à Léopol..	3.024	»
Juin	3	A la Société « Dzwignia », à Léopol.......	3.000	»
—	3	A M. le professeur C. Twardowski, recteur de l'Université de Léopol, pour les étudiants polonais nécessiteux.......	5.000	»
Avril	13	A Mme Fanny Kallenbach, à Leopol, pour l'Ouvroir à Léopol.................	3.000	»
Mai	4	A la Société de Secours Mutuel des Vétérans de 1863/4, à Léopol...........	500	»
Janvier	20	A M. Eustache Jaxa Chronowski, à Cracovie, président de la Société de Secours Mutuel des Vétérans de 1863/4 pour la dite Société....................	500	»
Mai	4	A M. Eustache Jaxa Chronowski, à Cracovie, président de la Société de Secours Mutuel des Vétérans de 1863/4 pour la dite Société....................	500	»
Juin	20	A M. Joseph Dobrowolski, à Cracovie, pour les élèves du séminaire de demoiselles, victimes de la guerre..............	1.000	»
—	29	A Mme prof. Janczewska, à Cracovie, pour les Sœurs de la Charité, à Cracovie...	1.000	»
Février	3	A Mme A. Machczynska, pour la Bourse de Travail de Demoiselles, à Cracovie.	5.000	»
Mars	25	A la Société de Saint-Vincent de Paul, à Cracovie, par entremise de Mme prof. Janczewska	4.000	»
Juin	29	A la Société des Dames Charitables de Saint-Vincent de Paul, à Cracovie-Debniki, par entremise de Mme Louise Mecina Krzesz...................	1.000	»
Janvier	20	A Mme Iza Scibor Rylska, Zakopane, pour la Société de Bienfaisance Ste-Salomé..	500	»

—	24	A Mme Dr. C. Dluska, à Zakopane, pour la Société « Ognisko »...............	1.000	»
Mars	2	A l'Association « Bratnia Pomoc » à Zakopane, pour les étudiants nécessiteux...	9.913	80
Avril	22	A la maison de Santé de la Jeunesse catholique « Odrodzenie » à Zakopane......	4.676	»
Juin	20	A M. le Dr Brzezinski, Zakopane, pour la Société de la Maison de Santé des Instituteurs polonais, à Zakopane....	3.000	»
Mars	2	A Mgr. l'Evêque Joseph Pelczar, Przemysl, pour les victimes de la guerre.........	15.000	»
		Au même, produit de la quête dans les églises du diocèse de Przemysl (Couronnes 85.779.)....................	55.756	35
Mai	4	Aux frères du Tiers-Ordre de Saint-François « Albertiniens » à Przemysl, pour les nécessiteux	500	»
Mai	24	A la Révérende Mère abbesse St. Lenkiewicz, Supérieure des Bénédictines, Przemysl pour les victimes de la guerre	1.000	»
Juin	22	A Mgr. l'Evêque L. Walenga, à Tarnow, pour les victimes de la guerre........	15.000	»
—	22	Au même, pour enfants abandonnés.....	5.000	»
Avril	13	Au Comité Bourgeois, à Jaslo, pour l'Asile des enfants abandonnés..............	1.292	»
—	13	A Mme la Maréchale Niezabitowska, pour le Comité de Secours, à Biala........	646	»
Mai	4	A Mme M. Rynkiewicz, à Biala, pour l'Asile des Enfants.................	2.000	»
Janvier	24	A l'Asile des Orphelins « Stanislas Jachowicz » à Tarnobrzeg...............	2.000	»
Mars	8	A M. le chanoine Joseph Kasprzycki, curé à Brembowo, district de Tarnobrzeg, pour les victimes de la guerre, à Tarnobrzeg.	1.500	»
Mars	8	A M. le chanoine Paul Malinowski, curé à Kamien, pour les victimes de la guerre du district Nizanski................	1.500	»
—	4	A l'Asile des Orphelins, à Miejsce Piastowe	2.000	»
		Secours à des personnes privées, victimes de la guerre.......................	2.369	75
		Fr.	1.439.228	60

IV. — Pour la partie de la Lithuanie occupée par l'Allemagne.

Au Comité polonais civique de Secours à Vilno sous la présidence de MM. le Dr Koguszewski et Kognowicki.

Mars	2	Pour les gouvernements de Vilno, Grodno, Kowno, Suwalki et une partie du Gouvernement de Minsk, en tenant compte aussi des besoins de la population de langue lithuanienne...... Fr.	50.000	»
Avril	17	Pour la Lithuanie. Distribution dans une proportion équitable aux besoins des populations polonaise, blanche-ruthène et lithuanienne, éprouvées par la guerre	100.000	»

Mai	1	Dito	50.000	»
—	1	Dito .... pour enfants abandonnés.	25.000	»
Mai	31	Pour la Lithuanie, aux mains du Dr Boguszewski, à la disposition du Comité polonais à Vilna	30.000	»
—	31	Dito .... pour enfants abandon.	20.000	»
Juin	10	Pour la Lithuanie aux mains du Dr Boguszewski, à la disposition du Comité polonais à Vilna	30.000	»
—	10	Dito .... pour enfants abandonnés	20.000	»
Février	28	A M. l'Abbé St Biesiekierski à Brzostowica Wielka, Gouv. Grodno, pour les victimes de la guerre	1.000	»
Avril	11	A Mgr. l'Archevêque Alexandre Kakowski Varsovie, pour les élèves nécessiteux du Séminaire ecclésiastique à Vilna..	10.000	»
		Fr.	336.000	»

V. — Pour les Polonais réfugiés en Autriche

Janvier	19	A M. A. Schaffernak, à Gratz, pour les réfugiés polonais .... Fr.	425	75
—	20	Au même, pour les mêmes	500	»
Mars	25	Au même, pour les mêmes	400	»
Avril	13	Au même, pour les mêmes	323	»
Juin	13	Au même, pour les mêmes	500	»
Mars	25	A la Société « Le Samaritain Polonais », Gratz, pour les victimes de la guerre...	400	»
Avril	1	Au Comité de Secours aux réfugiés polonais de la Galicie et de la Bukowine, à Bruenn	2.000	»
—	18	Au Conseil Régional de Secours aux réfugiés de la Galicie et de la Bukowine, Gratz	656	»
—	22	A la Délégation Viennoise du Comité de Secours du Prince-Evêque de Cracovie.	5.000	»
Mai	12	Au rev. Père Supérieur Kuklinski, pour les réfugiés polonais, subside mis à la disposition de l'ordre de la Résurrection, à Vienne	5.000	»
—	4	Au rév. Père Clement Dombrowski, à Prague, pour les réfugiés polonais...	1.500	»
		Aux particuliers, victimes de la guerre...	1.163	»
		Fr.	17.867	75

VI. — Pour les Polonais réfugiés en Russie

Février	7	Au Comité de Secours à Moscou, pour être distribué parmi les comités de Secours de différentes villes de Russie pour les réfugiés polonais .... Fr.	174.300	»
—	7	Pour enfants abandonnés	74.700	»
Juin	30	Du fonds du Comité hollandais	11.000	»

Mai	4	A M. Z. Idziechowski, à Moscou, pour les Polonais nécessiteux, sujets de pays étrangers se trouvant en Russie, subside à la disposition du Comité de secours à Moscou	37.050 »
Avril	6	A M. Kostrowicki, pour le Comité de Secours pour les victimes de la guerre à Petrograde, Section pour Polonais, prisonniers de guerre et internés civils et pour la Maison de convalescence pour les soldats polonais	24.700 »
Février	28	A la Société de Secours pour les réfugiés polonais à Kieff	17.448 »
Janvier	20	A M. A. Kwiatkowski à Charkoff, pour l'hospice des enfants polonais à Theodosie (Crimée)	5.000 »
—	20	A M. le Doyen Joseph Demikis pour les Séminaristes polonais nécessiteux internés à Tomsk	1.500 »
Juin	21	Au même, pour les mêmes	2.000 »
		Fr.	347.698 »

VII. — Pour les Polonais nécessiteux réfugiés en Suisse.

Janvier	18	A M. l'Abbé Dr J. Depowski, à Fribourg, pour les ouvriers polonais nécessiteux.	1.000 »
Mars	15	A M. l'Abbé L. Mroczek, à Fribourg, pour les ouvriers polonais nécessiteux	500 »
Du 10 Janvier au 30 Juin :			
—		A l'Œuvre de Secours aux Polonais en Suisse, à Lausanne	3.200 »
—		Aux Associations de Secours mutuel de la Jeunesse polonaise de Genève, Lausanne, Fribourg, Zurich	14.524 55
—		Aux particuliers nécessiteux	3.000 »
		Fr.	22.224 55

VIII. — Pour les Polonais prisonniers de guerre et subsides divers

Aux Sections de notre Comité
pour les Prisonniers de guerre, à Fribourg et Montreux,
pour envois de vivres et vêtements aux prisonniers et internés.

Janvier	20	Fr.	5.000 »
Février	18		5.000 »
Mars	3		5.000 »
—	30		4.000 »
Mai	4		6.000 »
—	29		5.000 »
—	27		5.000 »
Janvier	19	A Mlle Elisabeth Rapacka, à Vevey, pour envois de vivres et vêtements aux Polonais prisonniers de guerre et internés	500 »

Juin	2	....	400	»
—	30	....	600	»
Février	3	A M. L. Mickiewicz, à Paris, frais concernant les Polonais prisonniers de guerre.	179	»
Mars	2	....	180	»
—	28	....	176	»
Avril	27	....	175	50
Mai	29	....	200	»
Juin	27	....	200	»
Mars	6	A Mlle Marie Mickiewicz, à Paris, pour la confection de vêtements pour les Polonais prisonniers de guerre.......	447	»
Juin	20	A la Section Polonaise du Comité de Secours à Holzminden, pour les internés polonais	290	40
Avril	25	Polish Exiles Protection, à Londres, pour les Polonais nécessiteux en Angleterre.	25.000	»
Mars	23	Au Polish Information Committee, à Londres, pour les nécessiteux en Angleterre	3.000	»
		Section de Secours aux Particuliers.....	10.000	»
		A des particuliers nécessiteux en France et en Allemagne, victimes de la guerre.	1.311	»
		Fr.	77.658	90

RESUME

I.	Pour les provinces du Royaume de Pologne occupées par l'Allemagne............. Fr.	3.164.335	11
II.	Pour les Provinces du Royaume de Pologne occupées par l'Autriche.................	657.390	50
III.	Pour les Provinces de la Galicie.............	1.439.228	60
IV.	Pour la partie de la Lithuanie occupée par l'Allemagne	336.000	»
V.	Pour les Polonais réfugiés en Autriche	17.867	75
VI.	Pour les Polonais réfugiés en Russie	347.698	»
VII.	Pour les Polonais réfugiés en Suisse	22.224	55
VIII.	Pour les Polonais prisonniers de guerre et subsides divers...........................	77.658	90
	Fr.	6.062.403	41

Le montant des dons recueillis par le Comité depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis le 9 janvier 1915 jusqu'au 30 juin 1916, s'élève à 12.571.276 fr. 49 et se décompose comme suit :

Dons recueillis depuis le 9 janvier 1915 jusqu'au 9 janvier 1916 .... Fr.	6.675.124	04
Dons recueillis depuis le 10 janvier 1916 jusqu'au 30 juin 1916	5.896.152	45
Fr.	12.571.276	49

Les subsides envoyés par le Comité s'élèvent à :

depuis le 9 janvier 1915 jusqu'au 9 janvier 1916 .... Fr.	6.075.643	59
depuis le 10 janvier jusqu'au 30 juin 1916.	6.062.403	41
Fr.	12.138.047	»

La situation, déjà si précaire, de la population polonaise, devient de jour en jour plus critique par suite du manque de moyens et de denrées alimentaires de première nécessité.

Malgré nos démarches et l'appui des Etats-Unis d'Amérique les négociations pour le ravitaillement du Royaume de Pologne n'ont pas abouti à une solution satisfaisante et la misère prend, dans tout le pays des proportions effrayantes.

La famine fait journellement un nombre élevé de victimes, surtout parmi la population infantile.

Cette situation alarmante a été prise en considération toute spéciale par notre Comité qui a envoyé aux comités locaux pendant le semestre écoulé, une somme de 904.640 fr. 65 et 19 wagons de lait condensé pour les enfants abandonnés.

Les secours ont été, comme précédemment, distribués par les comités locaux composés des représentants de la population, aux plus nécessiteux parmi la population rurale et urbaine, sans distinction de confession. Les secours, tant en espèces qu'en nature, sont toujours arrivés à destination sans avoir été jamais soumis à réquisition et ont toujours bénéficié de la franchise de douane.

Avant de procéder à la publication des listes, par pays, des donateurs qui ont nous accordé leur appui, nous considérons de notre devoir d'adresser nos plus chaleureux remerciements à toutes les personnes et institutions qui ont coopéré avec tant de bienveillance à l'œuvre de secours entreprise par notre Comité.

Une catastrophe sans précédent dans l'histoire s'est abattue sur la malheureuse Pologne et rien ne fait prévoir la fin de la situation désespérée dans laquelle le pays se trouve plongé. En face de ce désastre notre Comité exprime l'espoir de voir augmenter, en proportion de la calamité dont souffre la Pologne, l'assistance qui lui a été prétée jusqu'ici et ce, afin de lui permettre de continuer la tâche importante qu'il a assumée.

VEVEY, le   août 1916.

Le Président de la Commission exécutive et Trésorier général,
Antoine OSUCHOWSKI

Le Président du Comité Général,
Henryk SIENKIEWICZ

Quelques Opinions sur l'Histoire de la Pologne de Henri Grappin.

Paris-Midi, 18 août 1916.

Sous la signature de Marius Leblond :

« Comme ouvrages généraux, je recommande fort aux lecteurs l'excellente *Histoire de la Pologne* d'Henri Grappin, la *Question Polonaise*, de Dmowski... »

Polonia, 8 avril 1916.

« Cette œuvre, écrite avec une grande conscience et un talent remarquable, remplit une fâcheuse lacune dans les publications consacrées à la cause polonaise. Dès le début de la guerre ont paru une masse de brochures, de mémorials, de plaquettes plus ou moins politiques et historiques, mais personne n'avait pensé à populariser l'histoire de Pologne, dont la connaissance est plus importante que toutes les dissertations pseudo-diplomatiques. M. Henri Grappin a voulu réparer cette grave faute et il s'en est acquitté d'une manière qui lui fait honneur. »

Renaissance de la Pologne (Lausanne 1916)

Sous la signature de Joseph de Lipkowski :

« Nous recommandons tout particulièrement les remarquables études de M. H. Grappin : *L'Histoire de la Pologne* et *La Pologne et la civilisation européenne*. »

Histoire de la Pologne de ses origines à 1900, par Henri Grappin. Paris. « Editions de la Revue de Pologne », s. d. (1916), in-12 de 188 p. et une carte. — Prix : 2 fr. 50.

L'auteur a soutenu la gageure d'écrire en un bien petit nombre de pages et en quatre chapitres une histoire de la Pologne qui mériterait à plus d'un titre de devenir classique parmi nous : on ne saurait prétendre s'y former nulle part et en un moindre temps une idée plus juste d'une nation qui nous a toujours été chère et d'une « question » plus poignante. La formation de la Pologne jusqu'à la fin du xive siècle ; sa période d'entière floraison au xvie ; les inquiétantes divisions du xviie et du xviiie siècles qui amenèrent les partages ; enfin le noble effort sur soi-même, le sourd travail réparateur et les magnifiques progrès accomplis au xixe siècle : c'est une bonne fortune de pouvoir contempler chacune de ces phases en un raccourci si saisissant grâce à la science approfondie et au talent du nouvel historien. Son œuvre est imprégnée d'une sympathie humaine si ardente, son expression est toujours si mesurée et si sûre qu'on nous saura gré de le

citer très largement, non moins pour faire connaître sa manière que pour relater ses conclusions. « La résistance de ce peuple, dit-il, la force de son vouloir-vivre, son inflexible fidélité aux souvenirs du passé et aux espérances de l'avenir sont peut-être, pour ceux qui ont l'amour de la liberté et du droit, le plus émouvant spectacle de l'histoire... C'est un paradoxe effroyable qu'avec son passé chargé de gloire, ses héros, ses écrivains, les services immenses qu'elle a rendus à la civilisation occidentale en la protégeant contre la barbarie asiatique, la première en date des républiques européennes en soit à mendier, au XXe siècle et au cœur de l'Europe, cette liberté dont elle donna l'exemple au monde quand il vivait encore dans la servitude et dans l'ignorance. » M. Henri Grappin rappelle opportunément que la population de la Pologne doit dépasser aujourd'hui 25 millions d'habitants et que cette nation, sixième par le rang en Europe, est, à elle seule, plus considérable que tous les peuples balkaniques réunis. Il note avec un ferme courage l'existence constante en Pologne d'un parti russophile « qui préconisait une union plus étroite et plus franche avec l'empire de l'est, considéré comme formant une même famille avec la Pologne », et il reconnaît ailleurs que l'empereur Nicolas II a tenté de réaliser en Pologne une œuvre libérale.

Polybiblion, juillet 1916.
Denis ROCHE.

En près de 200 pages denses, pleines de faits et de dates, M. H. GRAPPIN donne, aux Editions de la *Revue de Pologne*, une esquisse de l'HISTOIRE DE POLOGNE, des origines à 1900. Le lecteur français, qu'attire tout ce qui touche à la Nation martyre, y trouvera une riche nomenclature. Il regrettera peut-être que la foi ardente de l'auteur en la vitalité polonaise, qui lui inspire tant d'agréables, mais vagues métaphores, ne lui ait pas permis d'insister un peu plus sur le XIXe siècle. E. K.

Ce livre est destiné au public intelligent français, mais il est écrit de façon à être lu avec plaisir et profite aussi bien par quiconque s'intéresse à l'histoire en général, que par l'homme politique qui y cherchera des informations utiles.

Nous avons devant nous l'étude la plus consciencieuse où éclate une grande érudition à côté d'une parfaite connaissance, surtout pour un étranger, de notre langue et de nos coutumes.

Le grand talent littéraire de l'auteur et sa profonde sympathie pour le sujet de son étude nous procurent une grande satisfaction à la lecture de son livre.

(Dziennik Kijowski),
le 4 juillet 1916.
K. DREWIECKI.

Juventud-Argentina (Barcelone), juin 1916.

« ...L'œuvre de M. Grappin est fort intéressante et son style agréable permet de la lire sans aucune fatigue, au contraire de ce qui arrive généralement avec les autres histoires. »

La Revue franco-étrangère, organe de la Fédération des « Amitiés franco-étrangères », 3e année, n° 6, septembre-octobre 1916.

« Dans une rapide vue d'ensemble sur l'histoire générale de la Pologne, l'auteur esquisse clairement les grandes phases d'évolution de la Noble opprimée...

« On ne saurait trop insister sur la valeur du volume de M. Grappin, qui présente le double intérêt d'un livre d'histoire et d'un livre d'actualité. »

Pour comprendre la difficulté du problème à résoudre et voir comment on pourra délimiter d'une façon satisfaisante les limites de la Pologne reconstituée, il conviendra d'étudier au préalable l'histoire du pays. A ce point de vue le livre que vient de publier M. Henri Grappin rendra de grands services. L'auteur explique fort bien comment la Pologne s'est formée, du xe au xive siècle, et montre quelle place elle a tenue en Europe. On verra à quels dangers elle fut exposée, et quelles luttes terribles elle a dut soutenir contre d'ambitieux voisins.

Le Monde Economique
Georges BLONDEL.
9/IX 1916.

Le Gérant : LOUIS COSSON.

Imprimerie de la Bourse de Commerce (G. Bureau), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.